



Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada

Western Economic  
Diversification Canada

# FORUM SUR LES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DE L'OUEST CANADIEN **RAPPORT FINAL**



Mars 2004



Canada 

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à :  
[www.deo.gc.ca](http://www.deo.gc.ca)

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2004  
N° de catalogue : lu92-4/2-2004F  
ISBN : 0-662-76368-8  
Mars 2004

# Table des matières

---

<b>Résumé</b> .....	3
<b>Ouverture en assemblée plénière</b> .....	6
Mot de bienvenue et prière .....	6
Mot d'ouverture .....	7
<b>Session principale avec M. Paul Martin</b> .....	8
M.Paul Martin, premier ministre désigné .....	8
Période de questions .....	9
Mot des co-présidents du Forum .....	13
<b>Les possibilités : Résumé de quatre études régionales provinciales</b> .....	14
Groupe régional de spécialistes .....	15
<b>Déjeuner causerie</b> .....	16
L'honorable David Anderson, ministre de l'Environnement .....	16
<b>Compte-rendu des séances de l'avant-midi</b> .....	18
Énergie, groupe « A » .....	18
Énergie, groupe « B » .....	18
Eau, eaux usées et mesures correctives .....	19
Bâtiments écologiques .....	19
Résumé des travaux de l'avant-midi et prochaines étapes .....	20
<b>Compte-rendu des séances de l'après-midi</b> .....	20
Politiques et mécanismes de réglementation .....	20
Stratégies de marketing .....	21
Incitatifs financiers .....	22
Centres d'excellence .....	23
Projets-pilotes .....	23
<b>Ce que nous avons entendu : commentaires des représentants gouvernementaux</b> .....	24
John Donner, sous-ministre adjoint, Orientations stratégiques, gouvernement de l'Alberta .....	24
Denise Haas, sous-ministre adjointe par intérim, Haute direction du développement de l'industrie, gouvernement de la Saskatchewan .....	25
Anton Kuipers, directeur, développement économique, Leading Edge British Columbia ...	25
Nancy Knight, administratrice, gestion axée sur la demande, District régional de Vancouver .....	26
Questions et commentaires .....	26
<b>Mot de la fin</b> .....	27
<b>Annexe 1 : Compte-rendu de la séance de l'avant-midi</b> .....	28
Première séance : identification des possibilités et des stratégies .....	28
Énergie, groupe « A » .....	28
Énergie, groupe « B » .....	30
Eau, eaux usées et mesures correctives .....	32
Bâtiments écologiques .....	33
<b>Annexe 2 : Compte-rendu de la séance de l'après-midi</b> .....	36
Deuxième séance : identification des initiatives et des mesures .....	36
Politiques et mécanismes de réglementation .....	37
Stratégies de marketing .....	40
Incitatifs financiers .....	42
Centres d'excellence .....	43
Projets-pilotes .....	45
<b>Annexe 3 : Programme</b> .....	48
<b>Annexe 4 : Participants</b> .....	51



# Résumé

---

Les 4 et 5 décembre 2003, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a tenu le Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien à Vancouver, Colombie-Britannique. Cet événement a donné à plus de 120 représentants d'entreprises, du milieu universitaire, d'organismes à but non lucratif et d'organismes gouvernementaux de l'Ouest canadien l'occasion de discuter du développement, de la commercialisation et de l'adoption des technologies produites dans l'Ouest canadien.

L'honorable Stephen Owen, alors secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, a ouvert le forum en mettant de l'avant les raisons sociales, économiques et écologiques qui incitent à appuyer les technologies environnementales et a souligné l'importance de lier ces trois facteurs. Il a également mentionné que les solutions apportées doivent tenir compte des transitions qui se produisent dans le monde entier, soit la fin de l'ère des hydrocarbures et le passage d'une industrie axée sur les ressources à une industrie axée sur le savoir.

M. Paul Martin, alors premier ministre désigné, a poursuivi sur ce thème. Il a souligné le rôle important que joue la technologie dans le développement de l'économie régionale et la résolution des problèmes sociaux, ainsi que les avantages économiques à tirer de la résolution des problèmes environnementaux. Il a aussi traité d'une possibilité de taille qui s'offre aux entreprises canadiennes spécialisées dans la technologie, soit la résolution des problèmes écologiques mondiaux que risque d'entraîner l'industrialisation des pays en développement.

Au cours de la période de questions, les participants ont souligné les principaux besoins de l'industrie, notamment l'accès à des capitaux et à de vastes marchés,

l'adoption de politiques fiscales innovatrices et habilitantes, la mise en œuvre de mesures visant à inciter le développement et l'adoption de nouvelles technologies, et un gouvernement qui fait preuve de leadership, modernise les politiques et montre clairement son engagement envers l'efficacité et la durabilité.

Dans son mot de la fin, M. Martin a mis les participants au défi de préciser leur vision d'un partenariat idéal entre l'industrie et le gouvernement et les a invités à lui soumettre quelques propositions claires et concrètes qui pourraient éventuellement changer les choses. Il a souligné l'importance de créer un lien entre l'écotechnologie et les villes et l'infrastructure urbaine, la santé et la politique sociale, une stratégie énergétique intégrée et des partenariats avec les Premières nations.

M<sup>me</sup> Oryssia Lennie, co-présidente du forum et sous-ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, a rappelé l'engagement de son ministère envers le développement durable et le besoin de comprendre les incidences sociales, économiques et environnementales au moyen de l'écotechnologie. John MacDonald, co-président du forum, président-directeur général de l'entreprise Day4 Energy Inc. et co-fondateur de l'entreprise MacDonald Dettwiler and Associates, a souligné que les solutions écologiques ne seront pas prises au sérieux tant qu'elles ne seront pas offertes à un coût concurrentiel. M. John Wiebe, président directeur-général de la Fondation Globe du Canada, a résumé quatre études qui ont été réalisées sur l'industrie de l'écotechnologie dans l'Ouest canadien. Il a mentionné qu'on trouve, parmi les nouvelles forces qui stimulent ce secteur, le changement climatique, la responsabilité des sociétés, la demande des consommateurs, la préférence des investisseurs et la gestion du risque.

Les participants se sont ensuite séparés en groupes sectoriels (énergie, bâtiments et eau et eaux usées) afin de lancer des idées de stratégies. La discussion a permis de trouver des idées concrètes qui pourraient faire avancer l'industrie. Les intervenants se sont entendus sur cinq domaines stratégiques :

- Politiques, mécanismes de réglementation et structures de programmes qui appuient l'industrie et qui sont harmonisés pour tous les ordres de gouvernement.
- Informations commerciales, en particulier sur les pays très peuplés dont le marché offre d'importantes possibilités, et connaissances spécialisées en marketing pour aider ceux qui développent les nouvelles technologies à les faire connaître des consommateurs.
- Incitatifs financiers favorisant l'investissement dans l'écotechnologie et l'adaptation de cette industrie lors des premières étapes de commercialisation de nouveaux produits.
- Centres d'excellence axés sur le marché mettant en valeur les « pratiques exemplaires » dans le domaine de l'écotechnologie.
- Projets-pilotes permettant de montrer l'application concrète de l'écotechnologie et de préparer le terrain au développement de nouveaux produits.

Au cours du déjeuner, l'honorable David Anderson, ministre de l'Environnement, a abordé la question des possibilités qu'entraîne le changement climatique, et des rôles respectifs du gouvernement et de l'industrie dans le développement de ces possibilités.

Les participants se sont ensuite séparés de nouveau afin d'élaborer des initiatives relatives aux politiques, aux mécanismes de réglementation, aux stratégies de marketing, aux incitatifs financiers, aux centres d'excellence et aux projets-pilotes. Ils ont présenté les propositions suivantes :

#### *Politiques et mécanismes de réglementation*

- Uniformiser la réglementation pour tous les ordres de gouvernement; mettre en place un système de reddition de comptes sur la performance environnementale pour tous les ordres de gouvernement; créer un portail unique où obtenir toutes les informations gouvernementales.
- Promouvoir l'écoefficacité par le biais de normes axées sur la performance; politique nationale de recyclage des déchets; établir des normes minimales d'efficacité énergétique pour les bâtiments; établir des normes de durabilité pour les bâtiments et des normes d'émissions pour le parc automobile du gouvernement; présenter des rapports sur l'écoefficacité des industries destinés au public; attribuer des crédits pour récompenser la diminution de la pollution.
- Transformer l'industrie de l'électricité en un modèle de production distribuée; établir des normes nationales pour l'interconnexion et le comptage; autoriser la facturation nette.

### *Stratégies de marketing*

- Offrir des outils de marketing (ressources permettant aux entreprises d'améliorer leur efficacité) plutôt que des stratégies de marketing.
- Éliminer le cloisonnement provincial – adopter des approches pancanadiennes de promotion de l'exportation.
- Cibler les débouchés commerciaux en fonction des segments de marché.
- Aborder le problème de la fragmentation et du manque de ressources chez les petites et moyennes entreprises en favorisant la création de réseaux pour la collecte et la diffusion de l'information et la mise en oeuvre d'études de cas pour mettre en lumière les pratiques exemplaires.
- Mettre sur pied un mécanisme de création d'un nom de marque ou d'attestation; établir un lien entre l'appui à la commercialisation et les subventions à la R&D.

### *Incitatifs financiers*

- Offrir des incitatifs financiers aux promoteurs d'idées, aux fabricants et aux consommateurs; établir des règles du jeu équitables pour l'écotechnologie, envisager l'établissement de plafonds d'émissions et accroître les incitatifs offerts sous forme d'actions accréditatives.

- Élargir et accroître les incitatifs à la production, à la consommation et à la conservation des énergies renouvelables; envisager l'établissement d'un mécanisme de facturation nette et un système d'étiquettes vertes, et faire profiter d'autres technologies de cette approche.
- Établir des normes pour le portefeuille de l'énergie renouvelable pour favoriser le versement de subventions aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises; les gouvernements devraient d'abord acheter de l'énergie verte.

### *Centres d'excellence*

- Permettre aux centres d'excellence de faire la démonstration des solutions intégrées et de faire examiner les nouvelles technologies par des parties indépendantes.
- Relier les centres d'excellence pour contribuer à la commercialisation de l'écotechnologie.
- Cerner les besoins sectoriels au chapitre de la commercialisation afin de réduire le risque pour les investisseurs et les nouvelles technologies.

### *Projets-pilotes*

- Faire porter les projets-pilotes sur des prototypes ou des applications sur une grande échelle.
- Bâtir des collectivités modèles écologiques en région éloignée (Nunavut); exporter les connaissances acquises vers les pays en développement.

- Se servir ailleurs de la technologie utilisée pour nettoyer des sites contaminés, par exemple la mine de la plage Britannia, en Colombie-Britannique.
- Profiter d'autres possibilités, y compris les Jeux Olympiques de 2010 et le Colloque mondial des villes de 2006.

Au cours de la période de commentaires de la fin, on a fait remarquer que les collectivités éloignées et les collectivités autochtones qui sont « hors réseau » offrent des possibilités uniques pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et environnementaux du Canada.

Parallèlement, ces collectivités contribuent au développement des technologies durables dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'énergie et du logement, qui sont destinées à l'exportation dans les pays en développement. Dans le cadre de son projet sur les collectivités de demain, Regina a été qualifiée de « vaste laboratoire pour la durabilité urbaine ». L'entreprise *Leading Edge BC* a également été mentionnée comme modèle pour réunir des capitaux, évaluer de nouvelles technologies et promouvoir l'exportation.

## Ouverture en assemblée plénière

---

### Mot de bienvenue et prière

#### L'honorable Stephen Owen, secrétaire d'État

---

M. Owen souhaite la bienvenue aux participants et présente Charles Holmes, animateur principal. Il souligne que le forum se déroule sur le territoire traditionnel de certaines Premières nations et invite l'aînée Mary Charles, de la bande de Musqueam, à ouvrir l'assemblée par une prière traditionnelle.

Accompagnée de sa petite-fille, M<sup>me</sup> Charles souhaite la bienvenue à tous les participants et récite une prière traditionnelle qui appelle à l'unité, à la force et à la nécessité de faire de ce monde un endroit où il fait bon vivre.

## Mot d'ouverture

### L'honorable Stephen Owen, secrétaire d'État

---

M. Owen souhaite en ces mots la bienvenue à Paul Martin, premier ministre désigné, au Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien : « Je ne peux pas m'imaginer qu'il existe des questions d'intérêt public plus importantes que l'avenir de notre planète. »

Après avoir présenté David Anderson, ministre de l'Environnement, et les députées Hedy Frye et Sophia Leung, M. Owen explique que cette conférence n'est qu'une étape dans une discussion déjà entamée et loin d'être terminée.

M. Owen raconte avoir rencontré M. Martin il y a cela de nombreuses années, alors que ce dernier était porte-parole de l'opposition en matière d'environnement et qu'il devait examiner les liens qui unissent l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale et le développement économique. M. Owen cite alors Ghandi, qui a dit que les chefs sont d'abord ignorés, puis ridiculisés, puis critiqués et, enfin, suivis. « Ceux qui viendront après vous profiteront de votre travail », dit-il aux participants.

M. Owen mentionne également une conclusion très importante de l'étude sur la capacité concurrentielle réalisée par Porter : les pays dont les normes environnementales sont les plus strictes possèdent les industries les plus concurrentielles. Ces industries font preuve de plus de souplesse et d'innovation, elles n'utilisent pas plus de ressources qu'il ne le faut vraiment et sont donc à l'abri des critiques des écologistes. La sévérité des normes favorise le développement de l'écotechnologie, qui entraîne à son tour la création d'entreprises dérivées. « Ce secteur est situé à la rencontre de l'intérêt personnel et de l'altruisme », explique le secrétaire d'État.

Il rappelle ensuite aux participants trois priorités fixées par le futur premier ministre : le Canada doit jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, le développement durable s'impose et l'Ouest du Canada doit participer pleinement à la direction politique du pays.

En ce qui concerne l'aspect moral de l'écotechnologie, M. Owen indique que ce sont les personnes les plus vulnérables de la planète, de même que nos enfants et nos petits-enfants, qui souffriront le plus des conséquences de la détérioration de l'environnement.

Le secrétaire d'État mentionne également les transitions qui s'annoncent. Une première transition, la fin de l'ère des hydrocarbures, touche le monde entier. Elle sera causée par l'épuisement des ressources, le coût moindre des nouvelles technologies ou la demande sur le marché, si les utilisateurs décident de boycotter les produits considérés comme responsables de la détérioration de l'environnement. « N'oubliez pas que l'âge de la pierre n'a pas pris fin par manque de pierres », rappelle-t-il.

Une autre transition revêt une importance particulière pour les provinces de l'Ouest : il s'agit du passage d'une industrie axée sur les ressources à une industrie axée sur la technologie. Cela ne signifie en rien que l'industrie primaire est en déclin, mais plutôt qu'elle devra changer pour intégrer la haute technologie.

Une troisième transition a trait à la rareté de l'eau. Si ce phénomène ne se manifeste pas de manière aussi évidente au Canada, des études sur la fonte des glaciers concluent que ce changement est bel et bien amorcé.

Les personnes qui ne se sentent pas concernées par les raisons d'ordre moral ou par la rapidité de ces changements se laisseront sans doute convaincre par la valeur du marché de l'écotecnologie, qui est estimée à 750 milliards de dollars et connaît une croissance rapide.

En terminant, M. Owen mentionne des événements à venir, notamment le Colloque mondial des villes, qui aura lieu à Vancouver en 2006. Les travaux de nombreux participants seront présentés en 2006 à titre de projets-pilotes dans le domaine de la durabilité de l'environnement urbain.

## **Session principale avec M. Paul Martin, premier ministre désigné**

---

### **Mot d'ouverture**

#### **M. Paul Martin, premier ministre désigné**

---

M. Martin souligne d'abord l'importance du développement économique régional et félicite la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour avoir pris l'initiative d'organiser ce forum. Il considère cet événement comme un exemple de l'approche innovatrice et consultative qu'il espère voir adopter à l'avenir par les organismes de développement régional. Il insiste sur l'importance d'axer le développement économique sur la résolution des problèmes sociaux au moyen de la technologie. À titre de ministre des Finances, M. Martin n'a cessé de soutenir que les économistes arriveraient aux mêmes conclusions que les écologistes s'ils tenaient compte de facteurs tels que l'appauvrissement du capital naturel, l'incidence des déchets toxiques et les avantages de l'efficacité énergétique. D'ailleurs, lorsqu'il était à ce poste, il avait commandé une étude sur la façon d'intégrer des indicateurs de la qualité de l'environnement au calcul du produit intérieur brut (PIB).

« Nous ne pouvons pas continuer d'ignorer le coût des mauvaises pratiques environnementales, dit-il. Nous avons absolument besoin de la technologie pour renverser la situation. » Le contexte canadien donne du mal aux petites et moyennes entreprises des industries de la

technologie qui sont sur le point de décoller. M. Martin demande comment nous pouvons faire pour qu'elles réussissent le mieux possible.

Sur la scène internationale, il ne fait aucun doute que la Chine et l'Inde sont en voie de devenir d'énormes puissances économiques. Si le développement de ces deux pays se fait de la même manière que celui des pays industrialisés comme le Canada, cependant, il aura des conséquences catastrophiques sur l'environnement. La technologie, qui naîtra en bonne partie au Canada, permettra de résoudre ces problèmes.

« Les gens disent que le gouvernement ne doit pas choisir de gagnants dans l'industrie, mais il est de son devoir de choisir des industries gagnantes », continue M. Martin. Les technologies de la santé et l'écotecnologie en sont des exemples étant donné les immenses possibilités du marché dont il a été question précédemment.

M. Martin conclut que cette réunion est d'une importance cruciale : « Alors que nous nous efforçons de moderniser l'économie du Canada, nous, les membres du gouvernement, avons énormément besoin de vous et nous ferons tout le nécessaire pour assurer votre réussite. »

## Période de questions

### Animée par le secrétaire d'État Stephen Owen

---

M. Owen présente les co-présidents du Forum : Oryssia Lennie, sous-ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et John MacDonald, président-directeur général de l'entreprise Day4 Energy Inc. et co-fondateur de l'entreprise MacDonald Dettwiler and Associates.

Charles Holmes, animateur principal, donne les directives devant guider la discussion du jour; il mentionne également la diversité incroyable d'expérience que possèdent les représentants présents et souligne l'importance d'écouter et de respecter chaque intervenant. « N'oubliez pas que cette rencontre a pour but de faire progresser l'écotechnologie dans son ensemble », dit-il avant de demander aux participants de chercher des possibilités de collaboration et d'exemples à suivre et d'envisager toutes les possibilités.

John Wiebe, de la Fondation GLOBE du Canada, ouvre le débat en abordant la difficulté de l'accès au capital. Selon lui, notre marché du capital de risque n'est pas bien établi et les principales sources de capitaux s'intéressent peu à l'écotechnologie. M. Wiebe se demande quelle est la meilleure façon d'inciter les marchés financiers à investir dans cet important secteur de pointe.

Un autre participant affirme que cet obstacle est aggravé par l'absence de vastes marchés à l'intérieur du Canada. Le rendement du capital investi dans les petites et moyennes entreprises n'est pas suffisamment alléchant aux yeux des bailleurs de fonds. Pour résoudre le problème du financement, il faut élaborer des politiques et des programmes permettant aux petites entreprises de se lancer et d'être réellement concurrentielles.

M. Martin affirme avoir discuté de cette question avec les gestionnaires de caisses de retraite. Un des problèmes qui se pose est qu'ils n'ont pas les outils nécessaires pour évaluer correctement le risque encouru. M. Martin aimerait savoir si quelqu'un désire aborder la question du financement par des investisseurs providentiels.

Un intervenant explique que son entreprise se démène pour recueillir le financement d'investisseurs providentiels sur les marchés des capitaux privés. Le gouvernement pourrait aider en modifiant la politique fiscale : les entreprises pétrolières et gazières, par exemple, peuvent se servir de crédits d'impôt pour réunir des capitaux. De plus, il serait possible de développer le modèle de mobilisation de fonds utilisé pour les projets liés à l'énergie éolienne et de l'appliquer à d'autres projets du domaine de l'écotechnologie.

M. Martin répond qu'il est très ouvert à cette idée et prend bonne note de la suggestion.

Un participant indique que le milieu des affaires est divisé sur la question des investissements. En effet, la Chambre de Commerce du Canada n'appuie pas le passage à l'efficacité énergétique, et un grand nombre des personnes qui font partie de la Chambre œuvrent également au sein des principaux organismes de financement. D'après cet intervenant, il est nécessaire de mettre en place des structures qui permettraient aux contribuables canadiens d'appuyer l'efficacité énergétique à l'échelle de l'entreprise. « Si vous pouvez faire ce bout de chemin, dit-il à M. Martin, le secteur privé pourra faire le reste. »

« Si nous voulons que le Canada se pose comme chef de file, affirme quant à lui un autre participant, il doit prêcher par l'exemple. Si nous voulons garantir la réussite de l'écotechnologie, nous avons besoin de clients, et pour trouver des clients nous avons besoin d'un catalyseur. » Il propose d'exiger des entreprises qu'elles surveillent leur performance environnementale, qu'elles en rendent compte et qu'elles améliorent leur écoefficacité. Il s'ensuivrait la création d'un marché pour les entreprises spécialisées dans la technologie, ce qui permettrait au Canada de devenir un chef de file mondial dans ce domaine.

La prochaine personne à prendre la parole demande au gouvernement fédéral d'établir des normes pour le portefeuille de l'énergie renouvelable qui obligerait les entreprises et les organismes à avoir recours à l'énergie verte lorsque cette dernière est offerte suivant les mêmes normes que les sources d'énergie traditionnelles. Il explique que cela se fait déjà en Colombie-Britannique, mais que si le gouvernement du Canada appliquait cette norme à tous les bâtiments fédéraux, par exemple, il ferait clairement comprendre à la communauté financière internationale que le Canada accorde de l'importance à ce secteur d'activité. La possibilité d'émettre des actions accréditives pourrait également s'avérer un outil précieux.

Le participant suivant mentionne la possibilité d'associer l'écotechnologie à la santé publique. « Le Canada pourrait prendre les devants dans ce domaine », dit-il.

Un représentant du secteur minier indique que son entreprise agit à titre d'investisseur providentiel. La faiblesse des prix des produits minéraux encourage fortement son entreprise à trouver des façons de leur ajouter de la valeur en y intégrant de nouvelles technologies. Il n'est pas toujours nécessaire de choisir entre les ressources et la technologie. Le participant explique qu'il aimerait voir un plus grand nombre d'entreprises traditionnelles de l'industrie des ressources donner naissance à des

entreprises spécialisées dans la technologie. Enfin, il ajoute que la réforme fiscale écologique est un problème de taille, mais que si de telles initiatives étaient mieux accueillies par le ministère des Finances, ce serait déjà un bon début.

En réponse au dernier commentaire, M. Martin indique qu'il s'est heurté à une forte opposition au ministère des Finances lorsqu'il a tenté, il y a plusieurs années, de permettre aux sociétés minières d'émettre des actions accréditives. Il ajoute que l'idée de permettre l'émission de telles actions aux entreprises spécialisées dans l'écotechnologie est pleine de bon sens et devrait être étudiée.

L'industrie traditionnelle des ressources est un secteur dans lequel le Canada devrait s'inscrire comme chef de file mondial. Pourquoi, par exemple, n'a-t-on pas fait progresser les techniques non polluantes d'utilisation du charbon?

« L'écoindustrie et la santé publique sont des domaines qui vont naturellement de pair, continue M. Martin. Nous agirions si vous nous donniez un schéma sur lequel nous appuyer. » En effet, le gouvernement reçoit du milieu des affaires des messages contradictoires. Certains intervenants considèrent le lien qui unit le gouvernement au secteur privé comme un partenariat dans lequel le gouvernement aide les entreprises à réussir sans trop se mêler de leurs affaires. D'autres, cependant, croient que le gouvernement devrait seulement réduire les impôts et laisser l'industrie tranquille. Des pays comme les États-Unis et la France comprennent bien la valeur des partenariats; le secteur privé canadien doit décider du type de lien qu'il désire établir avec le gouvernement.

Finalement, M. Martin note que lorsque les problèmes des investisseurs providentiels et du financement secondaire seront résolus, il sera possible de s'attaquer au vrai problème : la pénétration des marchés étrangers. C'est sur cette question que les partenariats doivent mettre l'accent.

M. Owen ajoute que le programme Partenariat technologique Canada agit à titre d'investisseur providentiel et évalue les projets au moyen de critères très sévères avant d'accorder du financement. Cette rigueur aide d'ailleurs les entreprises financées à réunir des capitaux supplémentaires. Les administrateurs du programme ont, par le passé, fait preuve de partialité pour le Centre du Canada et ont mis l'accent sur l'aérospatiale et la défense, mais ils sont de plus en plus intéressés par l'écotechnologie, secteur dans lequel les provinces de l'Ouest peuvent s'imposer comme chefs de file.

Pour pénétrer les marchés qui émergent dans les pays en développement, on constate que l'une des solutions possibles consiste à obtenir une production à grande échelle sur les marchés des pays développés et de cibler les pays en développement uniquement après avoir pu faire baisser les coûts sensiblement. M. Owen souligne que la Chine, par exemple, est prête à se doter rapidement de moyens de transport intégrant l'écotechnologie; il faut donc agir vite pour saisir de telles occasions d'affaires.

Le prochain intervenant, qui participe à des projets liés à l'énergie éolienne, mentionne que les Premières nations ont du mal à se tailler une place dans l'économie canadienne. Il nomme plusieurs enjeux : extension des crédits d'impôt aux investisseurs, nécessité d'assumer un grand nombre de coûts accessoires, obstacles à l'exportation et accès aux possibilités conçues pour les Canadiens des groupes dominants. Il souligne qu'un grand nombre des participants du Forum pourraient contribuer à résoudre ces problèmes.

Une autre participante autochtone indique que les Premières nations constituent des partenaires idéaux dans ce secteur étant donné leur concept de l'intendance des terres et leur désir de remettre en état Notre mère nourricière, la Terre. Un des défis à relever est donc de réussir à faire participer les peuples autochtones à ce mouvement, en plus de renforcer leurs capacités. L'intervenante explique que sa collectivité

participe à des projets d'utilisation de l'énergie verte; elle constate qu'il faudrait lancer une vaste campagne de sensibilisation pour susciter l'engagement du public envers ces sources d'énergie et, du même coup, créer un bassin de clients pour de telles initiatives.

Le prochain intervenant traite du défi que pose la création d'un lien entre des objectifs en matière d'environnement, par exemple l'efficacité énergétique, et les politiques sociales; il affirme que son organisme est à la recherche d'idées sur le sujet.

Un participant fait remarquer que le renouvellement de l'infrastructure urbaine offre une bonne occasion de créer une demande sur le marché et donc de développer l'expertise du Canada en matière de conception de bâtiments durables; ces projets pourraient permettre aux entreprises canadiennes de s'imposer comme chefs de file et, éventuellement, de mettre au point des technologies exportables. Cela nécessite toutefois que le gouvernement donne l'exemple.

Le ministre de l'Environnement, David Anderson, mentionne que le ministère fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux a reconnu qu'il pourrait faire davantage à cet égard. M. Anderson a discuté avec des architectes de premier rang pour tenter de trouver des façons de promouvoir le développement urbain et la conception de bâtiments durables. Le Canada possède beaucoup d'expertise dans ces domaines, mais l'élaboration d'une grande partie des politiques relatives à ces secteurs relève de la compétence d'autres ordres de gouvernement; la collaboration s'avère donc nécessaire. M. Anderson souligne l'importance pour les municipalités d'intégrer d'entrée de jeu un aménagement urbain durable : autrement, l'argent versé par le gouvernement fédéral pour les projets liés au transport en commun ne peut être dépensé efficacement.

Un intervenant mentionne que le coût de l'écotechnologie est un obstacle de taille à son adoption, en particulier aux yeux de gens dont la principale responsabilité est de considérer le rendement du capital investi. Le gouvernement doit prendre une décision et énoncer clairement sa politique.

La députée Hedy Frye considère qu'il s'agit d'un aspect crucial; elle souligne, à titre d'exemple, le coût de la pollution sur la santé publique. Il est important de remettre aux ministères des Finances qui prétendent que l'écotechnologie n'est pas abordable une analyse coût-avantage complète.

Un participant décrit son organisme comme un partenariat entre l'industrie, les écologistes, les universitaires et tous les ordres de gouvernement. Il n'est pas convaincu que les impératifs du marché sont les seuls facteurs qui entrent en jeu. En effet, les consommateurs canadiens sont intéressés et attendent simplement un geste du gouvernement. Nous avons cependant besoin de chefs et d'une politique claire pour indiquer la voie à suivre. Il faut doter le Canada d'une politique énergétique intégrée.

Un représentant de BC Hydro affirme qu'il est capital d'inciter les caisses de retraite à investir dans l'écotechnologie. Il faudrait peut-être instaurer une version torontoise de l'indice de durabilité du Dow Jones (Dow Jones Sustainability Index) pour aider les entreprises axées sur la durabilité à réunir des fonds. En ce qui concerne le concept de normes pour le portefeuille de l'énergie renouvelable, il indique que BC Hydro a fait passer ses normes de 10 % à 50 % d'énergie propre, ce qui a entraîné des économies, de nouveaux partenariats et d'autres possibilités.

Dans son mot de la fin, M. Martin explique que le modèle traditionnel qui a servi à bâtir l'économie canadienne, axé sur le Centre du Canada et sur des investissements massifs du gouvernement dans de vastes projets (p. ex. les chemins de fer), a connu de profondes transformations. Le

gouvernement doit ériger des structures qui permettront aux entreprises de réussir, peu importe où elles sont situées. L'Ouest est un chef de file dans l'écotechnologie, sans compter que c'est dans cette région que le secteur de la haute technologie affiche la croissance la plus rapide.

M. Martin invite les participants à définir les paramètres du « partenariat » qu'ils veulent mettre sur pieds avec le gouvernement. Il les encourage également, à la suite des débats de la journée, à lui soumettre deux ou trois suggestions claires, brèves et concrètes grâce auxquelles le gouvernement pourrait aider à stimuler l'industrie. Il souligne quatre aspects prioritaires :

- Partenariats entre entreprises spécialisées dans l'écotechnologie et Premières nations
- Programme axé sur les villes
- Soins de santé et écotechnologie
- Stratégie énergétique intégrée

Il presse également les participants d'envisager les nombreux débouchés qu'offrent les marchés de la Chine et de l'Inde. « Si vous faites tout cela, alors de deux choses l'une : nous nous engagerons à vous appuyer, ou bien nous vous dirons exactement quels problèmes restent à régler », dit M. Martin en s'adressant aux participants.

La réussite des secteurs de la haute technologie et de l'écotechnologie est une priorité, et si le gouvernement fédéral vend ses actions de Petro-Canada, les produits de la vente serviront à aider ces industries.

« Venez nous voir avec un plan concret et nous ferons de notre mieux pour gagner le ministère des Finances à votre cause », conclut M. Martin.

## Mot des co-présidents du Forum

**Oryssia Lennie, sous-ministre, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**  
**John MacDonald, président-directeur général, Day4 Energy Inc., et co-fondateur de MacDonald Dettwiler and Associates**

---

M<sup>me</sup> Lennie souligne l'engagement de M. Martin envers l'industrie de l'écotechnologie, ainsi qu'envers le renforcement et la réussite économique de l'Ouest. « C'est maintenant à nous de reprendre le flambeau », dit-elle. Son ministère s'est engagé à appuyer les collectivités durables et à établir un lien entre les besoins sociaux, économiques et environnementaux. L'écotechnologie permet d'aborder du même coup ces trois questions.

M<sup>me</sup> Lennie indique que le programme du Forum reflète les priorités de divers intervenants; pour réussir, il faut se rassembler et former des partenariats. Elle espère que les discussions permettront la création d'une vision commune, la définition de rôles et de responsabilités et l'élaboration d'une liste de recommandations.

M. MacDonald mentionne que la technologie nous a permis d'avancer et d'améliorer notre qualité de vie, mais qu'elle menace l'écosystème mondial dont dépend toute forme de vie. Le défi qui se pose est donc de continuer d'améliorer notre qualité de vie tout en éliminant les incidences environnementales, et c'est grâce à la technologie que nous pourrions y arriver.

Il ajoute que le coût concurrentiel est un facteur crucial dans l'adoption de nouvelles technologies. La demande en énergie continuera d'augmenter alors même que les réserves d'énergie traditionnelles s'épuisent. La raison principale qui devrait nous pousser à mettre au point des sources d'énergie renouvelables est donc le fait que dans 100 ans, c'est peut-être bien tout ce qui nous restera.

M. MacDonald souligne à quel point il est important d'éliminer l'écart qui existe entre les considérations écologiques et économiques. La menace sur l'environnement est tout à fait réelle, mais personne ne prendra au sérieux les solutions de rechange écologiques tant qu'elles ne seront pas offertes à un coût concurrentiel.

« La Colombie-Britannique et le Canada possèdent un avantage de taille, affirme-t-il : la matière grise de leurs populations. » La petite taille du marché canadien met en relief l'importance des exportations, et il est possible, même pour les petites et moyennes entreprises, d'accéder aux marchés internationaux.

M. MacDonald partage la vision du rôle du gouvernement exprimée par M. Martin et il presse les participants d'envisager trois types de leviers grâce auxquels le gouvernement pourrait appuyer l'industrie de l'écotechnologie :

- Approvisionnements : politiques d'achat du gouvernement et conception de ses propres bâtiments
- Régime fiscal : actions accréditatives et autres possibilités
- Mécanismes d'attribution de subventions : vient au troisième rang en importance

# LES POSSIBILITÉS :

## RÉSUMÉ DE QUATRE ÉTUDES RÉGIONALES

**John Wiebe, PDG de la Fondation GLOBE du Canada**

---

John Wiebe fait un bref résumé de quatre études régionales provinciales; il dresse la liste des nouvelles forces qui stimulent l'industrie de l'environnement, notamment le changement climatique, la responsabilité des sociétés, la demande des consommateurs, la préférence des investisseurs et la gestion du risque. Ce dernier facteur devient de plus en plus important puisque les marchés de capitaux comprennent de mieux en mieux le risque lié aux enjeux environnementaux.

Diversifiée et fragmentée, l'industrie de l'écotecnologie de l'Ouest du Canada comprend surtout des petites et moyennes entreprises, principalement des fournisseurs de services. Les entreprises commencent à réagir aux marchés internationaux et de petites grappes de technologies apparaissent lentement.

Les trois principales considérations devant guider le développement de cette industrie sont les suivantes :

- Amélioration de l'accès au capital
- Besoin de plus en plus grand d'un marketing multinational
- Collaboration étroite entre l'industrie et le gouvernement

Comme l'a souligné M. Martin, le secteur privé et les gouvernements doivent mieux coordonner leurs efforts; de plus, les gouvernements doivent envisager le recours à des politiques publiques pour appuyer les initiatives du secteur privé. D'énormes possibilités sont à la portée de l'industrie, au pays comme dans le reste du monde.

*À l'intérieur du pays :*

- Renouvellement de l'infrastructure, villes vertes, remplacement de l'infrastructure vieillissante, mesures correctives et sites contaminés.
- Prestation de services énergétiques aux industries de l'énergie classique et de l'énergie de remplacement.
- Remplacement des importations, changement climatique, gestion du risque et responsabilité sociale des sociétés.

*À l'étranger :*

- Développement urbain
- Énergie
- Eau

John Wiebe donne également des exemples de mesures que pourrait prendre le gouvernement :

- Adopter une politique d'approvisionnement gouvernementale allant de pair avec les objectifs du gouvernement en matière de durabilité.
- Modifier les régimes de réglementation qui constituent des obstacles.
- Adopter des règlements conformes aux politiques en matière de durabilité

- Offrir des incitatifs financiers, p. ex. l'émission d'actions accréditatives.

Il suggère également plusieurs autres initiatives :

- Créer des centres d'excellence et des regroupements.
- Obtenir une consécration internationale.
- Soutenir les projets-pilotes et jouer un rôle de mentor auprès des petites entreprises.

- Soutenir la formation et le maintien en poste d'employés qualifiés.

M. Wiebe est d'avis qu'il serait également possible de rassembler autour d'un projet commun les collectivités autochtones et l'industrie de l'écotechnologie de l'Ouest du Canada. En effet, tous les groupes concernés doivent travailler ensemble pour éviter le dédoublement des efforts déployés dans les provinces de l'Ouest. Il conclut en dressant une liste d'activités à venir sur lesquelles il faudrait miser pour mettre en valeur les forces de l'industrie, par exemple le Colloque mondial des villes et les Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

## Groupe régional de spécialistes

---

Les membres du groupe régional de spécialistes sont invités à faire leurs commentaires sur les possibilités et les enjeux régionaux qui ont été mis de l'avant dans le cadre des groupes de discussion régionaux.

Joe Lukacs, de l'Alberta, affirme qu'une bonne partie des fondations nécessaires à l'édification d'une industrie de classe mondiale ont déjà été posées. Il faut beaucoup de temps et de préparation pour développer des marchés. Il ajoute que cela ne pourra pas se faire sans capitaux.

Lorna Shaw Lennox souligne que la petite taille de nombreuses entreprises de la Saskatchewan les a forcées à trouver diverses façons d'établir des partenariats. La mise en place d'incitatifs à l'intention des premiers utilisateurs et des adopteurs précoces aiderait les petites entreprises à relever les défis auxquels elles sont confrontées. M<sup>me</sup> Lennox ajoute que l'élaboration d'une stratégie énergétique intégrée offrirait à l'Ouest du Canada de merveilleuses possibilités, dont un grand nombre auraient trait à des technologies moins avancées de mise en œuvre d'approches écologiques.

Bob Golding dit que d'après les sondages effectués, la plupart des entreprises du Manitoba sont de petite taille et nombre d'entre elles vendent des produits-crêneaux. Les répondants ont indiqué avoir un urgent besoin de compétences en marketing et en affaires. Il serait approprié d'établir un lien entre le marketing et l'investissement, étant donné qu'un bon plan d'affaires peut aider les entreprises à réunir les capitaux dont elles ont besoin.

Frank Came explique que dans tout l'Ouest, et en particulier en Colombie-Britannique, les intervenants de l'industrie changent leur façon de se considérer. Ils reconnaissent qu'il n'y a pas à proprement parler d'« industrie de l'environnement », puisque tout ce que nous faisons est lié à l'environnement. Plutôt que d'essayer de trouver des mesures correctives pour lutter contre la pollution en aval, les habitants de la Colombie-Britannique cherchent à éliminer la source même de la pollution. Il affirme que le climat favorise actuellement l'innovation et la création de liens et de regroupements, et qu'une communauté d'intérêts est en train de voir le jour.

M. Came est d'accord avec l'évaluation que fait M. MacDonald, à savoir que l'attribution de subventions est le moins important parmi les rôles du gouvernement. Ce dernier doit plutôt se concentrer sur son rôle de leader en adoptant des politiques d'approvisionnement, en offrant des incitatifs aux adopteurs précoces et en mettant sur pied des régimes de réglementation exposant clairement les responsabilités, les obligations et les sanctions en cause.

John Wiebe, modérateur du groupe, conclut en se disant persuadé que de nombreuses possibilités s'offrent à l'industrie, mais que cette dernière ne possède pas les capacités nécessaires pour les saisir. Il faut donc relever certains défis, notamment répondre aux besoins des petites entreprises, identifier et exploiter des marchés et trouver des moyens de réconcilier ce secteur de pointe avec la réalité et les possibilités des Autochtones. Il presse les participants de prendre les mesures nécessaires pour combler l'écart entre les capacités et les possibilités de l'industrie.

## **Déjeuner causerie**

### **L'honorable Stephen Owen, secrétaire d'État**

---

M. Owen rappelle aux participants que M. Martin espère recevoir, à la suite des discussions de la journée, une courte liste

de recommandations concrètes. Il présente ensuite le ministre David Anderson.

### **L'honorable David Anderson, ministre de l'Environnement**

---

M. David Anderson aborde la question du changement climatique et se dit déçu du fait que les journalistes ont remis en question le bien-fondé du Protocole de Kyoto. Les opposants à cet accord s'expriment haut et fort, dit-il, même si des preuves scientifiques confirment l'existence du changement climatique. Selon lui, ce phénomène est l'un des plus grands défis que devront relever les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui.

M. Anderson n'est pas d'accord avec les opposants qui affirment que le changement climatique est un problème trop difficile à régler. Selon lui, ce genre d'arguments était faux dans le passé et est tout aussi faux de nos jours. M. Anderson est d'avis que ces sceptiques n'ont pas compris un principe fondamental : il est possible d'intervenir pour

renverser les changements environnementaux. Bien sûr, de tels renversements ne se font pas gratuitement, surtout pas pour la population canadienne. Le changement climatique et le Protocole de Kyoto auraient des conséquences importantes sur le Canada puisqu'il s'agit d'un pays nordique à la population éparse, dépendant des exportations, dont le développement économique a été alimenté par des ressources peu coûteuses – notamment dans le domaine de l'énergie.

M. Anderson affirme que le gouvernement et l'entreprise privée doivent tous deux agir pour contrer le changement climatique. Les nouvelles technologies offrent au Canada et au monde entier de la possibilité d'améliorer

leur efficacité énergétique. Selon lui, l'accélération de l'offre de technologies éconergétiques est un facteur crucial. Il faut créer une demande de ces technologies sur le marché. M. Anderson croit que le gouvernement a un rôle à jouer dans la hausse d'une telle demande.

« Le gouvernement doit fixer des objectifs clairs et adopter une approche et un calendrier flexibles, dit-il. Le secteur privé devra ensuite trouver une façon d'atteindre ces objectifs. »

Pour ce faire, nous avons besoin d'une vaste gamme de mesures. M. Anderson compare le problème du changement climatique qui se pose aujourd'hui à la crise des pluies acides à laquelle nous avons été confrontés dans les années 80. Bien que la Nouvelle-Écosse et certaines autres régions reçoivent toujours des pluies acides, ce phénomène s'est révélé plus facile à atténuer que ne le craignaient la plupart des gens. Nombre d'entre eux affirmaient qu'il serait impossible de régler ce problème puisque nous ne disposions pas des outils et de la technologie nécessaires et que le coût serait trop élevé. Certains prétendaient que

Sudbury fermerait et que le taux de chômage augmenterait de manière exponentielle. Mais le gouvernement a élaboré des directives, l'industrie a calculé les coûts et les sociétés privées ont réussi à prendre les mesures exigées pour le cinquième du coût prévu. M. Anderson explique que le secteur privé a trouvé de meilleures façons de procéder et que la même chose se produira en ce qui concerne le changement climatique. « Le Canada possède les capacités et la technologie nécessaires, dit-il. L'observation du Protocole de Kyoto n'aura pas les incidences négatives que certains opposants prévoient. »

M. Anderson suggère que l'industrie de l'écotechnologie a besoin d'appuis supplémentaires. « Je suis persuadé que le marché international offrira son aide », affirme-t-il. Le gouvernement doit aider l'industrie à profiter des possibilités qu'offre ce marché. Sans vouloir prévoir l'avenir au moment où un nouveau gouvernement vient tout juste d'être formé, il affirme que la meilleure chose à faire pour le gouvernement est de stimuler la demande dans le domaine de l'écotechnologie. C'est de cette façon qu'il pourra le mieux aider cette industrie dans sa tâche.

# Compte-rendu des séances de l'avant-midi

---

Les groupes de discussion présentent un résumé de leurs travaux respectifs.

## Énergie, groupe « A »

---

« L'industrie de l'énergie jouit de nombreuses possibilités étant donné la demande comprimée », explique le porte-parole du groupe avant de présenter cinq stratégies :

1. Le gouvernement doit s'engager à soutenir le développement durable.
2. Pour établir la crédibilité de l'écotechnologie, il faudrait l'utiliser au pays avant de l'exporter à l'étranger.
3. L'industrie de l'écotechnologie doit réunir des capitaux pour réaliser des projets-pilotes dans le domaine de l'énergie de remplacement. Cela pourrait constituer un incitatif financier.
4. La création d'une structure harmonisée de réglementation permettrait de guider les investissements du secteur privé.
5. Il faudrait créer des regroupements et des centres d'excellence dirigés par l'industrie.

## Énergie, groupe « B »

---

Le porte-parole du groupe présente quatre stratégies :

1. Mise sur pied d'incitatifs financiers et de règlements prévisibles. Cette mesure pourrait prendre différentes formes, par exemple l'impôt ou le financement de programmes.
2. Réalisation de projets-pilotes pour favoriser l'accès à de vastes marchés. Ces projets pourraient se faire sur une grande échelle, par exemple 500 maisons, afin de réduire le prix unitaire.
3. Création de centres d'excellence, virtuels ou comprenant des biens durables, des terres et des bâtiments.
4. Coordination des programmes offerts par les municipalités, les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes gouvernementaux autonomes.

## Eau, eaux usées et mesures correctives

---

Le porte-parole du groupe présente quatre stratégies :

1. Incitatifs financiers.
2. Cadre habilitant pour la réglementation/les politiques/les programmes (p. ex. rationalisation des programmes gouvernementaux).
3. Appui à l'infrastructure des regroupements d'entreprises mettant l'accent sur la commercialisation pour favoriser les petites et moyennes entreprises et les partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

4. Projets-pilotes et incitatifs à l'intention des premiers utilisateurs de nouvelles technologies. Les projets-pilotes pourraient servir à prouver l'efficacité de ces technologies ou à étudier leur mise en œuvre dans une collectivité.

Un participant affirme qu'il faut arriver à une entente relativement aux terres des Premières nations pour promouvoir l'observation d'un cadre de réglementation.

## Bâtiments écologiques

---

Le porte-parole du groupe explique que l'industrie de l'écotecnologie a les besoins suivants :

1. Expansion du marché et recherche de possibilités de collaboration avec les États de l'Oregon et de Washington.
2. Stratégie comprenant des incitatifs à l'intention des utilisateurs de l'écotecnologie, p. ex. : financement de projets écologiques, incitatifs financiers, incitatifs pour adopteurs précoces et hypothèques vertes.
3. Modification des codes du bâtiment pour qu'ils soient axés sur la performance plutôt que normatifs.
4. Modification de la politique d'approvisionnement fédérale. Il devrait être exigé, par exemple, que les infrastructures et les bâtiments fédéraux soient évalués suivant l'outil américain « Leadership in Energy and Environmental Design » (LEED)

et obtiennent le certificat « argent ». Les projets-pilotes relatifs aux bâtiments et aux collectivités durables pourraient constituer une cinquième stratégie. Bien qu'il existe d'autres points de référence, la norme LEED a une incidence sur le marché.

Un participant indique que la Fédération canadienne des municipalités accorde du financement pour la recherche dans les municipalités. Légitime et crédible, ce programme devrait se poursuivre.

Une autre personne suggère que l'on exige des projets financés par le gouvernement fédéral qu'ils respectent des normes en matière de bâtiments écologiques. M. Owen affirme que le programme fédéral de financement des infrastructures devrait favoriser les infrastructures écologiques.

## Résumé des travaux de l'avant-midi et prochaines étapes

---

Charles Holmes résume cinq stratégies qui ressortent des discussions de l'avant-midi : politiques et mécanismes de réglementation, stratégie de marketing de l'écotecnologie produite dans l'Ouest du Canada, incitatifs

financiers, centres d'excellence et projets-pilotes. Il suggère de séparer les participants en petits groupes suivant ces thèmes pour la discussion de l'après-midi.

## Compte-rendu des séances de l'après-midi

---

Charles Holmes demande aux groupes de discussion de présenter le résumé de leurs travaux.

### Politiques et mécanismes de réglementation

---

Le porte-parole du groupe présente trois initiatives :

1. Harmonisation de la réglementation pour tous les ordres de gouvernement.
  - a. Il faudrait trois ans pour mettre en œuvre cette initiative, qui nécessiterait des réunions de haut niveau.
2. Promotion de l'écoefficacité par le biais de normes axées sur la performance.
  - a. Pour réaliser cette initiative, qui pourrait être lancée aussitôt que possible, il faudrait adopter un processus de planification multilatéral et une démarche descendante.
3. Transformation de l'industrie de l'électricité, centralisée et à intégration verticale, en une industrie caractérisée par un modèle de production distribuée.
  - a. Cette mesure, qui permettrait de créer des possibilités d'exportation, pourrait être mise en œuvre en cinq ans.
  - b. Pour assurer son fonctionnement, il faudrait la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux.

Un participant affirme que la mise en place de systèmes de production d'énergie distribuée est une bonne idée, mais que cette mesure serait difficile à mettre en œuvre étant donné la centralisation actuelle de l'infrastructure. Il demande aux membres du groupe comment ils envisagent le fonctionnement de ces systèmes.

Une autre personne explique qu'il n'est pas nécessaire de choisir l'un ou l'autre. Il faudrait plutôt rendre la structure réglementaire plus souple pour permettre un équilibre naturel entre les systèmes de production centrale et de production

distribuée. Un participant mentionne que la California Utilities Rate Review Commission (Commission d'examen des tarifs des services publics de la Californie), située entre les producteurs et les distributeurs, réglemente le marché de l'électricité.

## Stratégies de marketing

---

La porte-parole du groupe explique que l'industrie de l'écotechnologie a davantage besoin d'outils que de stratégies de marketing. Elle explique qu'un outil est une technologie ou une ressource qui permet à une entreprise d'améliorer son efficacité. Il est essentiel d'adopter une approche pancanadienne pour obtenir l'accès au marché nord-américain. Elle affirme que les petites et moyennes entreprises souffrent d'une fragmentation des ressources et d'un manque de ressources. Elle présente trois initiatives élaborées par le groupe :

1. Recueillir et diffuser l'information par le biais d'un réseau formé de divers groupes.
  - a. Des études de cas pourraient servir à mettre en lumière les pratiques exemplaires.
2. Promouvoir la connectivité dans l'industrie.
  - a. Les intervenants de grande taille ne connaissent pas les intervenants de petite taille.

- b. L'industrie canadienne pourrait trouver des solutions-créneaux.
3. Cibler les débouchés commerciaux en fonction des segments de marché.

Faisant remarquer que l'écotechnologie au Canada doit avoir un nom de marque, la porte-parole se demande s'il y a lieu d'instaurer un mécanisme d'attestation canadien ou une norme internationale. Elle est d'avis que les petites et moyennes entreprises doivent rehausser leur visibilité et faire intervenir leurs ressources en marketing dès les premières étapes du processus. « Nous avons la technologie, déclare-t-elle, mais il nous faut aiguïser notre sens des affaires ». Comme suivi au forum, elle propose le réseautage et la résolution de problèmes.

## Incitatifs financiers

---

Le porte-parole du groupe énumère trois initiatives :

1. Offrir des incitatifs fiscaux.
  - a. Ces incitatifs devraient être offerts tout au long de la chaîne de production de l'écotechnologie, depuis les promoteurs d'idées jusqu'aux consommateurs en passant par les fabricants. Par exemple, les producteurs d'électricité indépendants ont besoin d'incitatifs plus élevés. Si le porte-parole ne veut pas dénigrer l'industrie du gaz et du pétrole, il affirme toutefois qu'il convient d'établir des règles du jeu équitables et il propose d'envisager la mise en place de plafonds d'émissions pour les véhicules.
  - b. On pourrait offrir davantage d'incitatifs sous forme d'actions accréditatives, de manière uniforme à toutes les industries, ce qui laisserait plus de fonds à consacrer aux sources d'énergie renouvelable.
  - c. On pourrait offrir des crédits d'impôt aux entreprises qui adoptent l'écotechnologie.
2. Élargir et accroître les incitatifs à la production, à la consommation et à la conservation de l'énergie renouvelable.

- a. On pourrait procéder par la facturation nette. Il est question à Ottawa d'un système national d'étiquettes vertes, déclare le porte-parole, mais les représentants des sources d'énergie verte ne participent pas aux pourparlers. Ce sont les producteurs de dioxyde de carbone qui sont présents. Si une entreprise de grande taille adopte l'écotechnologie, alors le crédit doit profiter à l'écotechnologie et non à l'entreprise.
3. Financer les normes pour le portefeuille de l'énergie renouvelable.
  - a. Cette initiative pourrait aider les consommateurs et permettre le financement des PME.
  - b. Les gouvernements doivent d'abord acheter de l'énergie verte.

Le gouvernement fédéral assure le paiement des exportations si l'autre pays ne veut pas payer. Les producteurs d'électricité indépendants – qui sont pénalisés s'ils ne peuvent pas produire une quantité suffisante d'énergie à certains moments – doivent bénéficier du même degré de protection.

Un participant affirme que le Canada est le seul pays du littoral du Pacifique à ne pas exploiter l'énergie géothermique.

## Centres d'excellence

---

Le porte-parole du groupe développe les types d'initiatives que les centres d'excellence pourraient entreprendre.

1. Faire la démonstration de solutions intégrées qui permettraient l'examen par une partie indépendante de l'écotechnologie.
  - a. Cette initiative aurait du bon pour les marchés étrangers.
  - b. Il en résulterait une diminution des risques pour les investisseurs et la nouvelle technologie.
2. Établir des liens entre les centres en

place et les ressources pour favoriser la commercialisation de l'écotechnologie.

3. Préciser les besoins du secteur au chapitre de la commercialisation.
  - a. Réaliser des vérifications auprès des regroupements de ressources et des centres d'excellence.
  - b. Effectuer des études de marché.

## Projets-pilotes

---

Le porte-parole du groupe soutient que les projets-pilotes pourraient porter sur de nouveaux prototypes ou des applications à grande échelle. Application à grande échelle s'entend d'un parc industriel ou d'une zone commerciale qui abrite des entreprises de manière durable. Il ajoute que les entreprises, les concepteurs et les fabricants devraient tous contribuer à la solution et déterminer la rentabilité des applications. Il explique que le bâtiment doit respecter les contraintes de l'emplacement. Le groupe fait part des trois initiatives suivantes :

1. Collectivités écologiques modèles en région éloignée
  - a. Les connaissances acquises pourraient être exportées dans les pays en développement qui sont très peuplés, mais qui disposent de peu de technologies. Le processus de planification en soi reposerait sur une technologie.

2. Collectivité verte : des déchets à utiliser – le cas de l'emplacement de la mine à la plage Britannia
  - a. À l'heure actuelle, la mine relâche une tonne de cuivre et de zinc dans la baie Howe tous les jours. Cet emplacement sera nettoyé d'ici 2005 et la technologie qui aura été utilisée pourra servir ailleurs. Cet exemple illustre la manière de transformer une pollution visuelle en une ressource précieuse, ajoute le porte-parole. La mine pourrait attirer 500 000 touristes par année, ce qui favorisera la croissance démographique de Britannia, qui pourrait compter 2 500 habitants d'ici 2015.

3. Démonstration de projets sur l'écotechnologie et la durabilité aux Jeux Olympiques de 2010 :
- a. Hébergement des touristes dans des établissements verts
  - b. Relais du flambeau olympique à l'échelle du Canada
  - c. Installations sportives/ culturelles vertes
  - d. Approvisionnement écologique

Au cours de la séance plénière, Mike Harcourt souligne d'autres occasions à saisir, y compris Globe 2004 (mars et avril) et le Colloque mondial des villes qui se tiendra à Vancouver en 2006, de même que le réseau de plus d'une trentaine de villes qui prévoient et préparent des projets de développement durable dans le cadre de cet événement.

Un participant souligne que les petites et moyennes entreprises doivent avoir accès à un centre industriel pour mettre à l'essai leurs projets-pilotes.

## Ce que nous avons entendu : commentaires des représentants gouvernementaux

---

Charles Holmes invite le groupe de spécialistes à répondre à ce qu'ils ont entendu et à présenter les programmes qui

sont en place dans leurs administrations respectives.

### John Donner

sous-ministre adjoint, Orientations stratégiques, gouvernement de l'Alberta

---

« Le secteur de l'écotechnologie est difficile à cerner, déclare John Donner, parce qu'un très grand nombre d'industries ont des répercussions sur l'environnement. Quelle valeur peut-on apporter aux consommateurs? Il y a lieu de se concentrer sur l'économie et l'environnement – pas uniquement sur l'environnement. La création de partenariats et la coordination des activités sont importants en Alberta. Le réseau des innovateurs énergétiques collabore avec les gouvernements fédéral et provincial, les États-Unis et les universités.

C'est en établissant des liens entre eux que les groupes peuvent échanger l'information. Le contexte se définit par les certitudes qui existent au chapitre des politiques. Plutôt que d'imposer des règles, les politiques doivent être axées sur le marché et être habilitantes. Par exemple, le gouvernement de l'Alberta a modifié sa politique d'approvisionnement pour favoriser l'utilisation de l'énergie verte.

## Denise Haas

**sous-ministre adjointe par intérim, Haute direction du développement de l'industrie, gouvernement de la Saskatchewan**

---

Denise Haas remercie Diversification de l'économie de l'Ouest Canada d'avoir tenu une conférence qui incite à la réflexion. « Tout comme en Alberta, ajoute-t-elle, la durabilité de l'environnement occupe une place importante en Saskatchewan, où les gouvernements travaillent en étroite collaboration ».

M<sup>me</sup> Haas poursuit en décrivant des projets entrepris par le gouvernement de sa province. Premièrement, son gouvernement déploie des efforts pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, étant donné que le charbon est si important dans la production énergétique. Deuxièmement, dans le cadre du projet sur les collectivités

de demain, « Regina est devenue en quelque sorte un vaste laboratoire pour la durabilité des villes », explique M<sup>me</sup> Haas. Troisièmement, le Centre de foresterie du Nord de la Saskatchewan réalise en ce moment des travaux de recherche pour reconvertir les déchets de bois.

Il convient d'améliorer les règlements pour favoriser la mise en place de l'écotechnologie. La Saskatchewan est la seule province qui a rendu obligatoire le recours à l'éthanol par voie législative.

## Anton Kuipers

**directeur, développement économique, Leading Edge British Columbia**

---

Anton Kuipers déclare que Leading Edge B.C. a vu le jour afin de réunir des capitaux pour le secteur du savoir, y compris le développement durable. L'idée était de créer des regroupements de technologies et de favoriser l'exportation de ces technologies dans les autres régions du Canada et à l'étranger. En formant des regroupements et des alliances, les entreprises ont du coup plus facilement accès au marché des capitaux à l'échelle planétaire, sans compter qu'elles sont plus compétitives quand elles arrivent sur le marché international.

Les centres d'excellence pourraient notamment avoir pour rôle d'aider les ingénieurs municipaux à évaluer le risque que représente l'écotechnologie; ces centres devraient être dirigés par l'industrie, a-t-il ajouté.

Pour accélérer le processus d'évaluation des répercussions sur l'environnement, il faudrait qu'il soit rationalisé et autoréglementé. Les efforts de marketing déployés à l'échelle de l'Ouest ou du Nord-Ouest du Pacifique pourraient profiter grandement à l'Ouest canadien, selon M. Kuipers. La Colombie-Britannique collabore en ce moment avec les États de l'Oregon et de Washington pour intégrer le secteur de l'énergie.

## Nancy Knight

### administratrice, gestion axée sur la demande, District régional de Vancouver

---

Le District régional de Vancouver a décidé d'axer la planification régionale sur le développement durable. « Nous avons une longueur d'avance sur ce plan, et nous en sommes heureux », déclare Nancy Knight. Le mouvement de la croissance intelligente permet de structurer les choix qui se présentent à nous. Ce qu'il faut au monde entier, ce ne sont pas uniquement des moyens de transport, mais plutôt une technologie de la mobilité.

Le développement durable ne saurait se faire sans l'étude du métabolisme urbain, c'est-à-dire la manière dont les villes recyclent et utilisent les ressources. Il faut chercher plus loin que les solutions d'aval. Par exemple, elle dit que les sacs de plastique posent des problèmes considérables en Afrique comme au Canada.

Les valeurs et la technologie ne vont pas l'un sans l'autre. Les valeurs canadiennes aident à faire accepter les changements et sont des forces de changement.

## Questions et commentaires

---

Charles Holmes invite les participants à poser des questions au groupe de spécialistes.

Un participant parle des initiatives entreprises au Manitoba. Un comité se penche en ce moment sur la manière dont le Manitoba pourrait participer à l'économie de l'hydrogène. Un projet d'autobus à l'hydrogène est en cours, Hydro-Manitoba mène un projet sur l'énergie éolienne et le Manitoba possède le plus grand nombre de thermopompes puisant l'énergie dans le sol au Canada.

Un participant demande à M<sup>me</sup> Knight de donner d'autres exemples liés à l'étude sur l'acheminement des matières dans les zones urbaines. Elle précise que les concepteurs industriels pourraient mettre au point des produits qui atténuent les incidences sur l'environnement.

Un participant souhaite aborder le commentaire fait par M. Paul Martin selon lequel les conséquences de l'industrialisation des pays en développement seront catastrophiques si elle s'effectue « à notre manière ». Selon lui, il faudrait y voir une occasion pour le Canada parce que notre pays occupe une place unique au sein du monde industrialisé étant donné qu'entre 450 et 500 de ses collectivités sont « hors réseau » et « fonctionnellement indifférenciables du tiers monde. » Pour accéder aux marchés du tiers monde, le Canada pourrait se servir de ces collectivités comme d'un laboratoire. Il a là l'occasion unique de régler ses propres problèmes, de mettre au point des technologies et d'exporter des solutions dans les domaines de la gestion de l'eau, la gestion des déchets, de l'énergie et de l'hébergement.

# Mot de la fin

## Secrétaire d'État Stephen Owen

---

« Je vous donne ma parole : nous allons servir d'agent catalyseur pour faire progresser ces idées », déclare M. Stephen Owen. Les résumés des discussions qui se sont déroulées aujourd'hui forment le fond d'un débat élargi. « En notre qualité de catalyseur, ajoute-t-il, nous nous pencherons sur la nécessité d'assurer l'harmonisation entre les ministères fédéraux. » Il affirme qu'il présentera les idées des participants à M. Martin et qu'il les fera circuler parmi les ministres du nouveau cabinet, en ajoutant qu'il a pris beaucoup de notes.

M. Owen ajoute que, pour le gouvernement, les fonds les plus difficiles à dépenser sont ceux qu'il consacre aux mesures préventives, même si la prévention est plus rentable. Il faut démontrer la valeur que peut rapporter un investissement dans la prévention. Il serait plus efficace de procéder de cette façon plutôt que de réagir tout simplement face à une crise, ajoute-t-il.

L'Ouest doit saisir les occasions de faire valoir les connaissances qu'il possède, dans le cadre notamment du projet CitiesPlus, du Colloque mondial des villes et du projet de verdissement des Jeux Olympiques.

Des changements à la politique d'approvisionnement pourraient vraiment changer les choses, a déclaré M. Owen, notamment par le biais du programme Infrastructures Canada ou du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

M. Owen ajoute que M. Martin fait preuve d'un bon esprit d'analyse. Il veut que le problème soit cerné, que des objectifs soient fixés, qu'une analyse soit réalisée, et que des buts éprouvés et réalisables soient établis. Pour que le gouvernement puisse intervenir, il faut démontrer les avantages que l'écotecnologie représente pour le secteur de la santé et les autres valeurs canadiennes.

Le programme des Autochtones est fondamental pour le nouveau gouvernement de Paul Martin. M. Owen explique que le gouvernement fédéral voudrait créer des alliances avec les Autochtones.

Le développement urbain offre un potentiel énorme dans le domaine des transports et des normes de construction.

« Le Canada est un pays exceptionnel, déclare M. Owen, c'est un pays riche qui est tourné vers l'avenir. » Les valeurs novatrices font partie de l'identité canadienne. Le Canada a la capacité et la responsabilité d'assurer le développement durable et il peut compter sur Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour obtenir de l'aide.

M. Owen remercie le Centre Wosk et l'équipe d'animateurs pour cette journée des plus réussies.

# Annexe 1:

## Compte-rendu de la séance de l'avant-midi

---

### Première séance : identification des possibilités et des stratégies

---

Quatre groupes de discussion ont été formés pour la séance de l'avant-midi :

1. Énergie, groupe « A »
2. Énergie, groupe « B »
3. Eau, eaux usées et mesures correctives
4. Bâtiments écologiques

### Énergie, groupe « A »

---

#### Possibilités

- Au pays et à l'étranger; pour toutes les technologies
- Industrie pétrolière et gazière : améliorer l'efficacité et exporter
- Marché de l'énergie décentralisé et de production distribuée
- Diesel à basse teneur en soufre; combustibles plus propres
- Politique nationale pour réduire la quantité d'émissions; normes nationales sur les systèmes d'échappement des véhicules
- Exportation de notre matière grise et de nos solutions
- Conception d'un modèle de fonctionnement pour l'échange de droits d'émission
- Énergie solaire, énergie éolienne, piles à combustible, prévention de la pollution et énergie géothermique
- Technologie : piles à combustible à l'hydrogène, énergie solaire, énergie éolienne, bioénergie, et énergie hydroélectrique
- Applications : villes écologiques, collectivités éloignées (Premières nations), possibilités d'exportation
- Politique : déclaration d'une société durable; chartre (p. ex. la France)
- Les provinces doivent tirer parti de leurs forces; création d'une synergie entre les provinces; collaboration
- Vent et biomasse – création d'une synergie : la Colombie-Britannique possède des avantages naturels; d'autres sources de synergie dans les provinces des Prairies; synergie entre les piles à combustible et les autres (s'en servir comme source d'énergie de remplacement)
- Adaptation des technologies de l'étranger

## Stratégies

### Groupe 1

- Instaurer des règles du jeu équitables entre l'énergie verte et l'énergie brune
- Désigner un marché pour l'échange de droits d'émission – projet dirigé par le gouvernement
- Offrir des incitatifs fiscaux intéressants

### Groupe 2

- Grande priorité : détermination et leadership de la part du gouvernement à faire connaître l'engagement qui a été pris à l'égard de la durabilité
- Changer les mécanismes de réglementation et en créer de nouveaux
- Projets-pilotes par le biais d'un approvisionnement accru au gouvernement, p. ex. le succès remporté à Calgary
- Renouveau des collectivités rurales : infrastructure, formation, marketing et réseautage; la fierté dans les collectivités rurales

### Groupe 3

- Approvisionnements au gouvernement
- Mise à jour des codes pour uniformiser les normes
- Impossible d'exceller à tous les niveaux : cibler les crédits à la R&D

- Création de réseaux d'innovation en matière d'environnement

### Groupe 4

- Se doter des ressources nécessaires au pays avant de se lancer dans l'exportation
- Nécessité d'adopter une politique nationale en matière de durabilité
- Traiter les avantages des investissements comme des produits : échange de droits d'émission; certificats verts et crédits
- Les avantages de l'investissement dans la technologie doivent aller à la personne qui prend des risques
- Uniformisation des politiques et des mécanismes de réglementation du gouvernement; uniformité entre les provinces

### Groupe 5

- Mécanismes de réglementation: règlements intelligents, élimination des obstacles, meilleure coordination au gouvernement
- Incitatifs financiers, politiques, impôts et approvisionnements
- Centres d'excellence dirigés par l'industrie; réseaux d'innovation; chaires de recherche; tirer parti de nos forces

### *Consensus / grande priorité*

Le gouvernement doit faire preuve de détermination et de leadership pour faire connaître l'engagement qui a été pris à l'égard de la durabilité.

#### *Vote*

- Incitatifs fiscaux, politique fiscale, impôts, approvisionnement, crédits ciblés à la R&D (20)
- Mécanismes de réglementation, règlements intelligents; élimination des obstacles; amélioration de la coordination au gouvernement et uniformité de la politique gouvernementale (18)
- Centres d'excellence dirigés par l'industrie; réseaux d'innovation; chaires de recherche; tirer partie de nos forces (15)
- Projets-pilotes par le biais de l'approvisionnement accru au gouvernement : p. ex. le succès remporté à Calgary (12)
- Traiter les avantages des investissements comme des produits: échange de droits d'émission; certificats verts et crédits (10)

- Règles du jeu équitables (6)
- Renouvellement des collectivités rurales (4)

#### **Les trois grandes stratégies**

1. Incitatifs fiscaux et politique fiscale : impôts, approvisionnements et crédits ciblés à la R&D
2. Mécanismes de réglementation : règlements intelligents, élimination des obstacles, coordination accrue au gouvernement et uniformité de la politique gouvernementale
3. Centres d'excellence dirigés par l'industrie; réseaux d'innovation; chaires de recherche; tirer partie de nos forces

#### *Cadre déterminant*

Détermination et leadership de la part des échelons supérieurs du gouvernement à faire connaître l'engagement qui a été pris à l'égard de la durabilité. Commencer au pays avant de se lancer sur le marché international.

## **Énergie, groupe « B »**

---

#### **Possibilités**

- Intégration : comment intégrer ces nouveaux systèmes dans le nouveau cadre; bâtiments/réseaux de transport
- Valeur monétaire des technologies renouvelables; potentiel du marché de l'environnement
- Se concentrer de nouveau sur les échéanciers des possibilités
- Approches dirigées par le marché en ce qui concerne l'utilisation des énergies de remplacement; intégration des technologies en régions éloignées; rendement du capital investi

- Approvisionnements et catalyseurs du marché : pouvoir vendre son produit, p. ex. Westport, aérogénérateurs
- Production d'énergie, accroissement de l'efficacité
- Conversion de l'énergie du côté de la demande
- Écoefficacité, cibler les déchets, procédés de fabrication simplifiés
- Améliorations écoénergétiques des bâtiments commerciaux et des résidences : 3 millions de maisons
- Démonstration sur une grande échelle: p. ex. les piles à combustible attireront l'attention du monde entier
- Projets-pilotes sur les technologies pour amenuiser les écarts quant aux risques encourus
- Programmes de conservation dirigés par les utilitaires : évaluer les mesures de conservation pour en déterminer la rentabilité
- Abandon des possibilités abstraites : quel avantage le consommateur en retire-t-il?
- Le côté pratique pour le consommateur entre également en jeu : approvisionnement en électricité, etc.
- Investissement : possibilité de croissance de la demande d'énergie
- Vision cohérente de la durabilité : il faut aussi répondre aux besoins des consommateurs

- Comment procéder à l'amélioration écoénergétique de 3 millions de maisons? Il faut se pencher notamment sur les raisons qui pousseront le consommateur à effectuer ces changements; il doit être incité à le faire
- Proposition de valeur pour le consommateur : rendement énergétique

### **Stratégies (nombre de votes entre parenthèses)**

- Création de centres d'excellence (17)
- Projets-pilotes sur une grande échelle (43)
- Incitatifs fiscaux : établissement du plein prix (48)
- Mise en oeuvre de projets-pilotes
- Approche relative aux politiques en matière d'énergie mixte et au secteur privé
- Coordination des programmes (16)
- Élaboration d'un cadre de gestion (7)
- Cadre de réglementation prévisible
- Renouvellement de l'infrastructure (6)

### *Critères du vote*

- Capital humain
- Rapprochement des Premières nations et des gouvernements et de l'industrie
- Accès aux marchés internationaux

## Stratégies en ordre de priorité

1. Offre d'incitatifs fiscaux et mise en place d'un cadre de réglementation prévisible (48)
2. Réalisation de projets-pilotes pour favoriser l'accès à de vastes marchés (43)
3. Création de centres d'excellence (17)
4. Coordination des programmes (16)

## Eau, eaux usées et mesures correctives

---

### Possibilités

- Favoriser la participation des adopteurs précoces de ces technologies en leur offrant des incitatifs qui se rapportent aux objectifs de leur entreprise
  - Relever les marchés cibles aux fins de l'expansion du marché mondial – rareté de l'eau à l'échelle de la planète
  - Mesures correctives Brownfield
  - Exiger une infrastructure urbaine et rurale plus durable pour atténuer les problèmes comme celui du mitage
  - Exposer les solutions intégrées adoptées sur place et les mettre en évidence lors d'événements à venir
  - Mettre au point et concevoir des technologies qui se fondent sur nos industries primaires de calibre mondial – par exemple les entreprises minières
  - Convertir les déchets en énergie pour les collectivités durables – cette conversion présente beaucoup de potentiel à l'extérieur
- Profiter de notre expérience dans un climat froid et comme fournisseur de services dans des collectivités éloignées pour favoriser l'innovation – c'est-à-dire adapter les technologies d'utilisation des eaux usées en fonction des besoins des petites collectivités établies dans des régions froides
  - Profiter de notre expérience unique dans le domaine des technologies liées aux processus biologiques dans les climats froids
  - Les Canadiens jouissent d'une bonne réputation sur le marché de l'exportation. Réorienter les activités de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour axer davantage sa mission sur la technologie.
  - Saisir l'occasion de rationaliser le cadre de réglementation – le rendre prévisible

### Stratégies

1. Incitatifs financiers
  - a. Réunir davantage de capitaux de risque (actions accréditatives)

- b. Coordonner et rationaliser les programmes gouvernementaux de financement
  - c. Créer des mécanismes/programmes d'incitatifs qui donnent aux petites et moyennes entreprises un rôle plus grand au sein des partenariats entre le secteur public et le secteur privé
- 2. Mettre sur pied un cadre de réglementation plus habilitant
  - a. Règlements en matière d'environnement prévisibles et axés sur les résultats
  - b. Meilleure harmonisation/partenariats élargis entre les divers ordres de gouvernement
- 3. Regroupements d'entreprises axés sur la commercialisation
  - a. Créer des centres d'excellence
- b. Réduire les risques en évaluant l'efficacité des technologies
  - c. Favoriser les regroupements aux échelons régional, national et international
  - d. Appuyer l'infrastructure des technologies : attestation, assurance, cautionnement
  - e. Adopter une stratégie de marketing exhaustive qui rapproche les consommateurs et les concepteurs des technologies
- 4. Projets-pilotes
  - a. Solutions au sein des collectivités : Premières nations et collectivités rurales et urbaines
  - b. Solutions rentables propres aux industries

## Bâtiments écologiques

---

### Possibilités

- Faire l'analyse de rentabilisation de la durabilité
- Établir un lien entre l'écotechnologie et la santé communautaire (technologies de la santé)
- Créer des partenariats avec les Premières nations
- Établir des liens stratégiques entre le secteur de la santé, l'écotechnologie, les collectivités saines et la justice environnementale
- Favoriser la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces afin de donner aux municipalités un plus grand contrôle en ce qui concerne les règlements en matière d'énergie (p. ex. la ville de Vancouver a adopté un tel règlement)

- Modifier les codes du bâtiment
- Modifier la politique d'approvisionnement fédérale
- Illustrer l'importance des projets-pilotes par le biais de partenariats novateurs (universités, Premières nations)
- En plus des nouveaux bâtiments, nous procédons au renouvellement des bâtiments déjà en place, ce qui réduit de 30 % la quantité de gaz à effet de serre relâchés dans l'atmosphère
- Créer des partenariats ainsi que toute une gamme de projets-pilotes (montrer les divers cadres propices à l'écotechnologie); se servir de ces projets dans le cadre d'études visant à relever les points de repère et les éléments à améliorer
- Se concentrer sur la construction durable – la manière dont nous bâtissons l'infrastructure urbaine
- Nous avons de l'expertise dans l'aménagement de bâtiments écologiques (génie, etc.) – commencer à « nous » aider à établir des partenariats, à dresser le bilan de nos compétences, à créer des regroupements et à préparer un plan de marketing pour l'Ouest canadien
- Établir un lien entre les avantages de l'écotechnologie et les stratégies d'investissement au Canada, p. ex. rédiger des rapports sur les avantages économiques que représentent les bâtiments écologiques dans l'Ouest canadien
- Commencer à mesurer les « impondérables » (p. ex. le fonds commercial dans la collectivité)
- Amener le secteur des organismes à but non lucratif à participer – les Canadiens font confiance à ce secteur et se tournent vers lui pour connaître la voie à suivre
- Remplacer l'infrastructure en place par une infrastructure durable
- Accroître le financement vert accordé par la Fédération canadienne des municipalités pour la construction d'infrastructures durables
- Établir un modèle dynamique de conservation d'énergie
- Se servir des cadres déjà existants notamment la norme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour établir des points de référence communs
- Adopter un plus grand nombre de normes de performance comme le programme ÉnerGuide
- Le gouvernement fédéral devrait constituer un fonds pour fournir un appui face au risque lié aux systèmes novateurs d'approvisionnement en énergie et en eau
- S'occuper de ce qui se passe à l'intérieur des bâtiments une fois qu'ils sont construits et rénovés, favoriser notamment l'utilisation positive des bâtiments (p. ex. installer des systèmes d'énergie de recharge)
- Lancer une campagne de sensibilisation du public qui mette l'accent sur la crise du gaz naturel
- Procéder à la réforme de l'écotaxe
- Établir un incitatif pour favoriser la réutilisation des matériaux de construction

- Créer des stratégies d'aversion au risque à l'intention des concepteurs de projets commercialisables
  - Faire en sorte que les fonds de capital-risque offerts par le gouvernement permettent de réduire la période de remboursement (p. ex. toits verts)
  - Mieux présenter les domaines d'expertise sur les marchés étrangers – les solutions intégrées en matière d'environnement se vendent à l'échelle internationale
- f. Venir à bout des incitatifs partagés (construction par rapport aux opérations)
  - g. Mettre en place un programme quinquennal d'incitatifs

## 2. Incitatifs

- a. Aborder la question de la responsabilité des sociétés face à l'innovation
- b. Classer différemment l'assurance souscrite pour les projets-pilotes
- c. Fournir du financement vert, y compris des incitatifs fiscaux
- d. Offrir des incitatifs aux adopteurs précoces
- e. Inclure les coûts énergétiques dans le financement hypothécaire
- f. Offrir des incitatifs aux petites entités commerciales (et non seulement aux grosses)

## Stratégies

### 1. Expansion du marché

- a. Fonder une délégation commerciale « verte »
- b. En Amérique du Nord, c'est vers Cascadia et l'Ouest canadien qu'il faut se tourner pour trouver des solutions commerciales exhaustives en matière d'aménagement de bâtiments écologiques, d'infrastructure durable et de conception de villes durables
- c. Évaluer l'efficacité énergétique liée aux codes du bâtiment, ne pas axer la performance sur des codes normatifs – caractère évolutif
- d. Relever la barre – recours obligatoire à la norme LEED – performance des normes des codes du bâtiment et de l'énergie
- e. Bâtiments axés sur la performance plutôt que normatifs

### 3. Code du bâtiment

- a. Codes des bâtiments axés sur la performance plutôt que normatifs
- b. Mandat d'innovation en matière d'environnement dans chacun des nouveaux bâtiments (code/règlement)

#### 4. Projets-pilotes

- a. Mettre en oeuvre des projets-pilotes
- b. Dresser l'inventaire des pratiques exemplaires/ bâtiments écologiques en place et transmettre cette information
- c. Adopter toute une gamme de projets qui ont des valeurs/ buts différents
- d. Évaluer la santé économique et les avantages qui découlent de la productivité
- e. Concevoir tous les projets financés par le gouvernement suivant les normes LEED
- f. Créer des partenariats avec les Premières nations

#### 5. Approvisionnement

- a. Le gouvernement doit prêcher par l'exemple
- b. Pour toutes les subventions fédérales accordées à l'infrastructure et aux bâtiments, il faut que des exigences soient établies quant à la durabilité et aux normes LEED.
- c. Le gouvernement doit montrer la voie en ce qui concerne les bâtiments écologiques et les technologies novatrices
- d. Tous les projets financés par le gouvernement du Canada doivent être réalisés suivant les normes LEED et obtenir le certificat « argent » au minimum

## **Annexe 2:**

### **Compte-rendu de la séance de l'après-midi**

---

### **Deuxième séance : identification des initiatives et des mesures**

---

Cinq groupes de discussion ont été formés pour la séance de l'après-midi; leurs travaux s'articulaient autour des cinq stratégies suivantes :

1. Politiques et mécanismes de réglementation
2. Stratégie de marketing
3. Incitatifs financiers
4. Centres d'excellence
5. Projets-pilotes

## Politiques et mécanismes de réglementation

Initiatives	Participants	Besoins/mesures essentiels	Échéancier
<p><i>Assurer la coordination/ l'harmonisation des règlements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un cadre de réglementation en matière d'environnement qui soit intelligent et axé sur la performance avec un point de référence pour les trois ordres de gouvernement.</li> <li>• Examiner à l'échelle de l'Ouest les règlements en matière de technologies dans les entreprises; cet examen serait effectué par les ministres provinciaux de l'Environnement et les ministres de l'Industrie, avec l'aide du gouvernement du Canada :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniformiser</li> <li>• Éliminer</li> <li>• Renforcer</li> </ul> </li> <li>• Mettre sur pied un portail unique pour les enseignements sur les programmes du gouvernement.</li> <li>• Axer les règlements sur la performance (mesure – examen exhaustif de la réglementation) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisibilité</li> <li>• Uniformité</li> <li>• Certitudes commerciales</li> </ul> </li> </ul>	<p>Provinces, gouvernement fédéral, administrations municipale et Premières nations</p>	<p>Le premier ministre, le ministre de l'Environnement et les premiers ministres provinciaux organiseront une série de rencontres pour adopter des règlements en matière d'environnement qui soient intelligents et axés sur la performance</p>	<p>Trois ans</p>

Initiatives	Participants	Besoins/mesures essentiels	Échéancier
<p><i>Promouvoir l'écoefficiente par l'adoption de normes axées sur la performance</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs de recyclage des déchets : le Conseil canadien des ministres de l'environnement établira une politique nationale pour encourager le recyclage des déchets afin qu'ils servent de multiples fois plutôt que d'être jetés. En ce moment, 80 % des déchets industriels sont enfouis sans être récupérés ni réutilisés. Fixer un objectif pour ramener ce pourcentage à 50 % par le biais du recyclage des ressources.</li> <li>• Imposer des normes d'efficacité minimales aux centrales électriques, résidences et bâtiments commerciaux.</li> <li>• Établir une norme d'émission pour le parc automobile du gouvernement.</li> <li>• Production d'électricité : verser un crédit pour la réduction de la pollution (p. ex. les oxydes d'azote) comparativement à ce qui existe à l'heure actuelle.</li> <li>• Évaluer la performance environnementale et l'écoefficiente de l'industrie et faire part des résultats au public.</li> <li>• Établir un bilan énergétique pour les bâtiments au Canada, c'est-à-dire 5 kilowatt-heures le mètre carré par année.</li> </ul>	<p>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Infrastructures Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Conseil national de recherche et gouvernements provinciaux</p>	<p>Organiser régulièrement des rencontres/ colloques avec les secteurs privé et public, fixer des objectifs axés sur la performance et recourir à un processus faisant appel à plusieurs intervenants</p>	<p>0 à 5 ans</p>

Initiatives	Participants	Besoins/mesures essentiels	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique relative aux bâtiments durables – recourir à la norme LEED comme norme de construction axée sur la performance pour tous les projets financés par le gouvernement fédéral y compris ceux du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, de Santé Canada et de TPSGC.</li> <li>• Exiger une amélioration progressive de l'écoefficiente dans l'industrie.</li> <li>• Agence spatiale canadienne : accorder rapidement les autorisations en ce qui concerne les bonnes technologies.</li> </ul>			
Initiatives	Participants	Besoins/mesures essentiels	Échéancier
<p><i>Transformer l'industrie de l'électricité afin qu'elle passe d'un cadre centralisé à intégration verticale à un modèle de production distribuée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des normes nationales pour l'interconnexion et la facturation (objet : décentralisation de l'industrie de l'énergie)</li> <li>• Facturation nette : permettre aux entreprises de production (micro, mini et méga) de revendre facilement et de manière transparente le trop d'électricité aux entreprises de services publics au prix du marché</li> <li>• Accent sur les exportations</li> </ul>	Gouvernement fédéral et provinces	Rencontre intergouvernementale à plusieurs niveaux	0 à 5 ans

## Initiative supplémentaire : soutien du marché

- Exiger que les technologies importées soient fabriquées dans la région
- Offrir une garantie contre les risques liés aux nouvelles technologies

## Stratégies de marketing

---

### Discussion

- Est-il raisonnable de n'adopter qu'une seule stratégie pour toutes les technologies?
- Nous voulons une approche axée sur le marché
- L'industrie évolue-t-elle en vase clos?
- Pour le marketing, il nous faut des outils et non des stratégies
- Outils de marketing : catégorie large
- Les PME ne sont pas au courant des ressources qui existent
- Les outils doivent nous aider à aller chercher un groupe ciblé de consommateurs
- Il faut soutenir stratégiquement les produits de marketing
- Quelle est la proposition qui a la valeur la plus élevée?
- Les petites entreprises n'ont pas les moyens d'embaucher du personnel en marketing : du soutien est toutefois offert
- Les PME peuvent-elles se regrouper par le biais d'associations commerciales pour obtenir de l'information sur les marchés? Obstacles : les PME sont fermées au monde extérieur, elles manquent de temps et leurs ressources sont fragmentées
- Exemple : de petites entreprises se regroupent dans ce cas
- Pour s'attaquer aux marchés internationaux, il faut éliminer le cloisonnement provincial
- La masse critique nous fait défaut : il nous faut un outil pour rallier les intervenants
- Qu'avons nous en commun ?

### *Résumé : Thèmes clés pour lancer le débat*

- Il nous faut des outils et non des stratégies de marketing
- Manque d'éléments communs entre l'écotechnologie et les entreprises
- Il faut sortir des cloisons provinciales pour s'attaquer aux marchés internationaux

- Fragmentation et manque de ressources chez les PME
- Les PME ne sont pas au courant des ressources qui existent

Catalyseur : technologie ou ressource qui élimine les obstacles et qui permet à une entreprise ou à un processus de progresser de manière plus efficiente. Exemple : fournir une liste de clients possibles

Élément à considérer : De quel type d'entreprise parlons-nous?

### Initiatives

- Offrir des incitatifs aux grandes entreprises qui réalisent d'importants projets pour permettre aux PME de profiter des retombées découlant du développement de tels projets.  
Responsable : ACIDI
- Créer des partenariats en technologie comme éléments catalyseurs : offrir des incitatifs pour l'adoption de normes ou de technologies
- Favoriser le réseautage et la circulation de l'information par le biais de délégations commerciales et d'autres organismes du genre – voir à ce que les organismes déjà en place disposent de ressources suffisantes; comment Diversification de l'économie de l'Ouest Canada favorisera-t-il un débat soutenu?
- Effectuer la saisie du savoir en se fondant sur de véritables études de cas réalisées dans des entreprises prospères (cas de la déconstruction de Joule Microsystems Canada – facteurs d'habilitation : serendipité; commission; accès aux programmes

gouvernementaux; reconnaissance par les présidents-directeurs généraux de l'importance de la recherche, des produits et du marketing; trouver un partenaire localement – Terasen.)

- Faire profiter de son expertise en marketing les entreprises qui souhaitent avoir recours à la commercialisation ou se tailler une place sur le marché international; mentorat; centres d'excellence; écarts entre les entreprises; nécessité d'adopter une approche davantage axée sur la collaboration (Équipe Canada); se démarquer des autres intervenants sur la scène internationale : déterminer ce qui est unique au Canada; la force de vente permet de clore des ententes à l'étranger; ressources pour remplir les commandes; lier le financement en R&D au marketing
- Le gouvernement canadien établit des règles du jeu équitables (p. ex. une soumission du Japon contre 3 du Canada)
- Certains catalyseurs existent au gouvernement fédéral : programmes destinés aux PME et budget; problème : au Canada, nous n'excillons pas au chapitre de l'utilisation des technologies; se concentrer sur ce que recherchent les consommateurs étrangers; exemple de 21 entreprises du service des forêts de la Colombie-Britannique qui se sont regroupées pour arriver à une solution intégrée — alliance commerciale

- Connectivité dans l'industrie : les gros intervenants ne connaissaient pas les petits. Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur ont un rôle à jouer à cet égard
- Cibler les alliances commerciales en fonction des segments de marché
- Nécessité de se doter d'un nom de marque : doit-on se servir des produits homologués par le gouvernement canadien comme instrument pour se démarquer des autres? (cela représente des avantages dans certains cas seulement; doit-on plutôt recourir à une attestation internationale?)
- S'attaquer à la nécessité d'assurer la visibilité des petites et moyennes entreprises : les entreprises qui sont à la recherche de créneaux ont recours à Internet
- Aide du gouvernement fédéral pour établir des règles du jeu équitables sur le marché international pour les PME : elles se tournent vers les États-Unis en raison de leurs programmes plus intéressants
- Mécanisme pour permettre aux entreprises de profiter plus tôt dans le processus de l'expertise en matière de marketing; établir un lien entre l'appui à la commercialisation et les subventions à la R&D

## Incidatifs financiers

---

### Discussion

- Réduire l'impôt sur les gains en capital dans le cas de l'écotecnologie et des bâtiments écologiques
- Normes pour le portefeuille de l'énergie renouvelable/financement : concevoir les normes de manière à cerner les problèmes de financement
- Dépréciation accélérée des actifs environnementaux
- Accroître le champ d'application des incitatifs à la production de technologies vertes et les incitatifs à la réduction de la consommation et à la conservation des énergies «brunes»

- Accroître l'émission d'actions accréditives

### Initiatives

1. Incitatifs fiscaux
  - a. Créer des incitatifs pour les technologies vertes (p. ex. la production d'énergie)
  - b. Établir des règles du jeu équitables pour toutes les sources d'énergie
  - c. Envisager l'établissement de plafonds d'émissions

- d. Accroître les incitatifs versés sous forme d'actions accréditatives (uniformément à toutes les industries)
  - e. Relever les frais d'exploration au Canada (FEC) pour toutes les sources d'énergie renouvelables
  - f. Offrir des crédits d'impôt aux entreprises qui adoptent l'écotechnologie (industrie cinématographique, fonds de travailleur)
2. Élargir et accroître les incitatifs à la production, à la consommation et à la conservation de l'énergie renouvelable
- a. Facturation nette
  - b. Mécanisme national d'étiquettes vertes
- c. Élargissement de ce concept pour qu'il englobe d'autres sources d'écotechnologie (p. ex. offre d'un incitatif à la production d'énergie éolienne dans d'autres domaines de l'écotechnologie)
3. Norme pour le portefeuille des ressources renouvelables/financement
- a. Financement au consommateur
  - b. Financement des petites et moyennes entreprises
  - c. Exemple : garanties pour les producteurs d'électricité indépendants

## Centres d'excellence

---

### Discussion

- Le centre par rapport aux régions
- Surutilisation de l'excellence
- Recherche et commercialisation
- Réseau d'innovation
- L'expertise par rapport à l'excellence
- Les créneaux par rapport au centre
- S'appuyer sur les organismes en place (associations professionnelles, etc.)
- Nécessité d'intégrer un consortium pour la commercialisation
- Partenariats intersectoriels
- Recherche
- Formation
- Consommateur
- Partenariats entre les organismes publics/privés/non gouvernementaux et les universités
- L'environnement par rapport à la durabilité
- Catalyseurs cruciaux = social etc.
- Exemple : domaines d'avancement pour l'écotechnologie

- Écotechnologie – commercialisable localement
- La structure des centres d'excellence devrait permettre ce qui suit :
  - Contribution/participation
  - Capacité de mentorat
  - Production de nouveaux produits/services/idées
  - Progression vers la commercialisation
  - Études de marchés et partenariats – c'est-à-dire le capital de risque
  - Association avec l'industrie
  - Portails pour l'information sur les subventions à la recherche
  - Mise de côté de la recherche au profit du marketing
  - Clients pour la commercialisation
  - Organismes/organismes privés
  - Investisseurs, capital de risque
  - Adoption d'un nom de marque pour l'industrie dans l'Ouest canadien
  - Examen de la réglementation pour établir la politique publique
  - Diligence raisonnable concernant les produits (PME)
- Regroupement d'investisseurs/entreprises de l'industrie/alliances commerciales/partenariats
- Encadrement du projet jusqu'à l'étape de la commercialisation
- Marketing
- Gestion de la croissance
- Buts visés :
  - Travaux stratégiques durables et à long terme pour l'industrie
  - Partage du savoir
  - Alliances stratégiques

### Projets

- Faire la démonstration des solutions intégrées – examen indépendant de la technologie
- Favoriser les liens entre les centres existants et les ressources pour commercialiser l'écotechnologie
- Cerner les besoins du secteur au chapitre de la commercialisation pour préciser la vision et la stratégie
- Effectuer la vérification des regroupements de ressources et des centres d'excellence
- Effectuer des études de marché
- Réduire les risques techniques et financiers

# Projets-pilotes

---

## Discussion

- L'écotechnologie et les manières de vivre avec cette technologie
- Après la R&D, avant le développement d'un produit
- Projets-pilotes : une partie de l'évolution, l'essence du processus
- Projets-pilotes : éprouvés sur le marché
- Solutions intégrées : projets-pilotes qui font fonctionner de nombreuses technologies
- Réalité dans le monde d'aujourd'hui, réalisable sur le plan commercial, pertinence par rapport à l'emplacement
- Place aux partenariats stratégiques : grande priorité; p. ex. campus durable à l'Université de la Colombie-Britannique
- Projets de prédilection : difficulté à établir les priorités; faire la synthèse des approches
- Plus on est de fous, plus on rit : plus le nombre de projets-pilotes sera élevé, mieux ce sera; impossible de les définir de manière précise pour le moment
- Recourir aux technologies et déterminer celles qui fonctionnent : il ne faut pas limiter le nombre de technologies
- Cadre stratégique compétitif : que veut le marché au pays et à l'étranger? – il faut savoir à quoi servent nos efforts
- La collectivité doit avoir la capacité de soutenir les projets-pilotes
- Nécessité d'assurer le suivi des projets-pilotes : exercice considérable d'évaluation pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas
- Défi : mécanismes stratégiques, mesures qui ne visent pas uniquement un seul projet
- Exigences/objectifs divergents, stratégies conflictuelles
- Les projets-pilotes sont des exercices expérimentaux : il faut s'attendre à tout; nécessité de mettre sur pied un cadre souple
- Quelles technologies méritent-elles d'être mises à l'essai dans le cadre d'un projet-pilote?
- Changement de cap : qu'en est-il de la structure des projets-pilotes? p. ex. mettre les gens au défi de trouver des idées dans le domaine des transports; apprendre comment faire ce que nous faisons normalement mais de manière durable
- Programmes-pilotes : transports, énergie et bâtiments durables; approche sectorielle (production alimentaire, élimination des déchets, etc.)
- Approches pour assurer la durabilité dans les villes : cadres de technologie qui vont de pair avec les systèmes en place; le but est d'arriver à créer des régions utilisables

- Dimension sociale liée à la crainte du changement : il faut se pencher sur la diversité des projets-pilotes et sur leur champ d'action, répondre aux besoins de la société de façon durable et rentable
- Nécessité d'évaluer ouvertement les projets au moyen de normes d'évaluation rigoureuses
- Besoin d'intégration : distribution, gestion, etc. – projets-pilotes qui ont trait aux critères mentionnés
- Problème de l'approvisionnement énergétique sur l'île de Vancouver : nature sociale, géographique et complexe du problème
- Projets-pilotes qui doivent régler les problèmes
- Vivre avec l'ancienne infrastructure : exemple des fibres optiques dans les maisons japonaises; virement complet au chapitre de la socialisation
- Projets-pilotes pour l'Ouest du Canada qui portent sur l'air, le sol, l'eau, le pétrole et le gaz

## Initiatives

### *Jeux Olympiques de 2010*

- *Objet* : Les Jeux Olympiques seront l'occasion de lancer un projet-pilote pour l'écotechnologie produite au Canada et les moyens d'existence durable : village olympique, établissements d'hébergement

écologiques pour les touristes, moyens de transport, relais d'un flambeau de durabilité d'un bout à l'autre du Canada (réseau vert qui relie l'ensemble du pays), nouvelles installations sportives écologiques, démonstration d'une boucle entièrement fermée et approvisionnement écologique

- *Participants* : athlètes, touristes, planificateurs, Comité organisateur des Jeux, etc.
- *Date* : 2010

### *Collectivités écologiques modèles en région éloignée*

- *Objet* : Une collectivité écologique modèle en région éloignée dans chaque province : un projet pour faire la démonstration de systèmes communautaires intégrés et durables dans les collectivités canadiennes qui sont dotées de peu de moyens technologiques; le but est d'exporter les leçons tirées de la résolution du problème de croissance démographique dans les pays moins industrialisés – programme d'enseignement et d'apprentissage
- *Éléments* : Méthodes de planification adaptées à la région, bâtiments écologiques, réseau de rechange d'énergie renouvelable locale, systèmes de rechange pour l'eau et les eaux usées; réseau écoindustriel entre les entreprises et la collectivité

- *Participants* : Premières nations, ministères fédéraux, établissements de recherche – Université de la Colombie-Britannique, Université Simon Fraser, Université Laurentienne, Université de l'Alberta, Université de la Saskatchewan, Canadian Light Source (Saskatoon), gouvernement provincial (BC Sustainable Resource Management), et secteur privé

- *Date* : Mise en oeuvre échelonnée

*Une collectivité écologique : des déchets à utiliser*

- *Objet* : Exemple : site de la mine à la plage Britannia
- Emplacement très connu
- Site contaminé : le pire cas de pollution par les métaux lourds en Amérique du Nord

- Remise en été du site d'ici 2005
- En bordure de la route Sea to Sky, près de la nouvelle université Sea to Sky
- Point d'accès aux Olympiques de 2010
- La technologie pourra être réutilisée ailleurs dans le monde
- Vise une industrie canadienne importante et sa manière de protéger l'environnement
- Transformer une pollution visuelle en une ressource précieuse

# Annexe 3:

## Programme

---

### Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien le 4-5 décembre 2003

Université Simon Fraser  
M. J. Wosk Centre for Dialogue

---

#### **Objet**

Le Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien vise à sensibiliser davantage les participants, c'est-à-dire les représentants de l'industrie, des collectivités et des gouvernements, quant aux débouchés et aux mesures nécessaires pour favoriser le développement et l'adoption de l'écotechnologie produite dans l'Ouest canadien, au Canada et à l'étranger.

#### **Résultats attendus**

Nous voulons au cours de cette journée relever les débouchés les plus importants et en établir l'ordre de priorité, de même qu'appuyer les mesures qui contribueront à renforcer le secteur de l'écotechnologie à l'échelle de l'Ouest canadien.

À la fin de cette journée, nous aurons obtenu les résultats suivants :

1. Communication de la vision de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour l'industrie de l'écotechnologie produite dans l'Ouest canadien.
2. Analyse du résumé intégré de GLOBE sur les points forts, les obstacles et les occasions relevés dans les études régionales réalisées dans chacune des quatre provinces de l'Ouest.
3. Établissement d'une liste des priorités au chapitre des possibilités de renforcer le développement de l'écotechnologie dans l'Ouest canadien.
4. Établissement d'une liste des projets et des « collaborateurs » possibles qui pourraient intervenir pour exploiter les idées relevées.
5. Sensibilisation au sujet du rôle et des intérêts des principaux organismes du gouvernement fédéral et des provinces de l'Ouest.
6. Détermination des prochaines étapes.

## PROGRAMME

### Réception dans les locaux de BC Research Inc. Jeudi 4 décembre 2003 17 h à 19 h 30

---

- |                |   |                |  |
|----------------|---|----------------|--|
| <b>17 h</b>    | Mot de bienvenue pour la réception du secrétaire d'État Stephen Owen  | <b>18 h 45</b> | Rafrâichissements et réseautage dans le hall d'entrée du complexe de BC Research |
| <b>17 h 20</b> | Visites du complexe de BC research, <ul style="list-style-type: none"><li>• Azure Dynamics Corporation (entreprise de fabrication de véhicules hybrides)</li><li>• Lignol Innovations (des débris ligneux à l'éthanol)</li><li>• Ocean Engineering Centre</li></ul> | <b>19 h 30</b> | Retour à l'hôtel Delta Suites de Vancouver                                       |

## PROGRAMME

### *Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien* Morris J. Wosk Centre for Dialogue Salle Asia Pacific Vendredi 5 décembre 2003 8 h à 17 h

---

- |               |   |               |  |
|---------------|---|---------------|--|
| <b>8 h</b>    | <b>Prière autochtone</b>  | <b>8 h 40</b> | <b>Mot de M. Martin</b>  |
| <b>8 h 20</b> | <b>Étude du programme et de la logistique</b><br><br>Charles Holmes<br><i>animateur principal</i>   |               | <i>Premier ministre désigné</i>  |
| <b>8 h 30</b> | <b>Mot de bienvenue et d'ouverture</b><br><br>L'honorable Stephen Owen<br><i>secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest Canada) (Affaires indiennes et du Nord Canada)</i> | <b>8 h 45</b> | <b>Période de questions avec M. Martin</b><br><br>Animée par le secrétaire d'État Stephen Owen |

<p><b>9 h 30 Mot des co-présidents du Forum</b></p> <p>Oryssia Lennie, <i>sous-ministre, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i></p> <p>John MacDonald, <i>président-directeur général, Day4 Energy Inc. et co-fondateur, MacDonald Dettwiler and Associates</i></p> <p><b>9 h 40 Les possibilités : Résumé de quatre études régionales</b></p> <p>John Wiebe, PDG de la <i>Fondation GLOBE du Canada</i></p> <p><b>Groupe régional de spécialistes</b></p> <p><b>10 h Pause</b></p> <p><b>10 h 30 Première séance en groupes</b></p> <p>Détermination des possibilités qui auront pour but :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de favoriser la commercialisation des produits et procédés ayant une valeur marchande</li> <li>2. d'amener l'Ouest canadien à adopter l'écotechnologie dans une plus grande mesure</li> <li>3. d'accéder aux marchés internationaux pour y vendre l'écotechnologie produite dans l'Ouest canadien</li> </ol>	<p><b>Midi Déjeuner causerie</b></p> <p>L'honorable David Anderson <i>ministre de l'Environnement</i></p> <p><b>12 h 45 Séance plénière</b></p> <p>Présentation des possibilités qui ont beaucoup de potentiel</p> <p><b>13 h 15 Deuxième séance en groupes</b></p> <p>Identification des initiatives et des mesures</p> <p><b>15 h Séance plénière</b></p> <p>Présentation des initiatives et des mesures recommandées</p> <p><b>15 h 30 Ce que nous avons entendu : commentaires des représentants gouvernementaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernement fédéral</li> <li>• Provinces</li> </ul> <p><b>16 h 30 Mots de la fin</b></p> <p>Secrétaire d'État Stephen Owen</p> <p><b>17 h Récapitulation</b></p>
--	---

# Annexe 4:

## Participants

---

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	ENTREPRISE
<b>ALBERTA</b>		
Adamson	Richard	844869 Alberta Ltd
Amey	Allan	Climate Change Central
Backman-Beharry	Bert	Interface Management Solutions Inc.
Bushfield	Chelsea	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Chowaniec	Joe	Environmental Services Association of Alberta
Curtis	J. Michael	Alberta Research Council
Donner	John	Gouvernement de l'Alberta
Dyck	Ronald	Gouvernement de l'Alberta
Faber	John	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Feltham	Graeme	ATCO Gas
Fitzpatrick	Dennis	Université de Lethbridge
Gaudet	Denis	PTAC Petroleum Technology Alliance Canada
Hamilton	Hal	Verdant Energy Ltd.
Hollinshead	Mike	Facing the Future Inc
Holtby	Quinn	Katch Kan Limited
Humphries	Dianne	Suncor Energy Inc.
Kachanoski	R. Gary	Université de l'Alberta
Kelly	Margaret	CETAC-WEST
Lee	Blaine	Leemartin Associates Ltd
Leonard	Jerry	Edmonton Waste Management Centre of Excellence
Liddy	Paul	Mariah Energy Corp.
Lloyd	Eric	PTAC Petroleum Technology Alliance Canada
Lukacs	Joe	CETAC-WEST
Manasc	Vivian	Manasc Isaac Architects
Mansell	Robert	Institute for Sustainable Energy, Environment and The Economy
McCready	Ken	KF McCready & Associates
Mcculloch	Matthew	Pembina Institute
Mitchell	Bob	Ministère de l'Environnement de l'Alberta
Nairne	Stephen	Industrie Canada
Nodelman	Joel	Nodelcorp Consulting Inc.
Nodelmann	Joan	Nodelcorp Consulting Inc.
Potter	Eric	Global Thermoelectric
Salkie	Fiona	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Schmidt	Bob	EnCana Corporation
Seehagel	Darryl	Ville d'Edmonton
Stewart	Bruce	CANMET Energy Technology Centre - Devon
Webster	Gary	Newalta Corporation
Winters	Brian	PROECO Corporation
Woynorowski	David	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Zawadzki	Alexi	Komex International Ltd.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

Abraham	Areef	Homeworks Services Inc.
Adams	Bruce	Joule Microsystems Canada inc
Akenhead	Scott	The Sheltair Group
Armour	Ken	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Anderson	David	Ministre de l'Environnement, Gouvernement du Canada
Asp	P. Jerry	Première nation Tahltan
Barrs	Robert	Smart Growth British Columbia
Biggs	Dave	Envision Sustainability Tools
Blouw	Max	Université du Nord de la Colombie-Britannique
Braziller	Clay	CIMI
Britton	Ronald	Piles à combustible Canada
Butler	Janet	Environnement Canada
Casavant	Tracey	Eco-Industrial Solutions Ltd.
Cochrane	Penny	Pacific Energy Innovation Association
Connelly	Sean	Corporation de développement économique communautaire (CEDC)
Crofton	Fiona	ORCAD Consulting Group Inc.
Cunnington	Phil	B. C. Institute of Technology
Dale	Ann	Université Royal Roads
Davis	Lee	VanCity Capital Corporation
Dowlatabadi	Hadi	Université de la Colombie-Britannique
Drake	Bruce	Industrie Canada
Duggleby	Tony	Sea Breeze Power Corp.
Easton	Charlene	Ceaston & Associates
Finnegan	Gregory	Centre for Sustainable Communities Canada
Flavelle	Guy	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Gallagher	Michael	Westport Innovations Inc.
Greenhill	Craig	General Hydrogen Corporation
Guelke	Conrad	Pacific Energy Innovation Association
Hill	James	Sonic Environmental Solutions Inc.
Hodgson	Eugene	Sea Breeze Power Corp.
Hodgkinson	Dennis	DGH Engineering Ltd.
Holland	Mark	Ville de Vancouver
Jubb	Anthea	Association of Professional Engineers and Geoscientists of BC
Knight	Nancy	District régional de Vancouver
Kuipers	Anton	Leading Edge British Columbia
Kukucha	Stephen	Ballard Power Systems
Ladner	Peter	Ville de Vancouver
Larson	Janice	Ministère de l'Énergie et des Mines de la Colombie-Britannique
Manson	Paul	Sea Breeze Power Corp.
Marshall	David	Conseil du bassin du Fraser
McCallum	Doug	Environnement Canada
McCance	Ken	Tri-Tek Marketing
McManamon	Aileen	Institut canadien d'intelligence économique (ICIÉ)

Moist	Brian	Banque de développement du Canada
Mullan	Desmond	Conseil national de recherches du Canada
Mutter	Jim	BC Premier's Technology Council
Nixon	Brian	BC Research Inc.
Parker	David	Teck Comminco
Paxton Mann	Ardath	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Popp	Brant	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Protter	Nigel	Exergetics Development Co.
Reid	Patrick	Conseil du bassin du Fraser
Ryan	Christopher	Conseil national de recherches du Canada
Safrata	Robert	Novex Courier
Samji	Asifa	Jacques Whitford Environment Limited
Sampson	Bruce	BC Hydro
Sayers	Judith	Première nation Hupacasath
Symington	Robert	British Columbia Environment Industry Association
Taschereau	Denise	Mountain Equipment Co-op
Thorstad	Linda	Vancouver Economic Development Commission
Vassos	Troy	NovaTec Consultants Inc.
Veljkovic	Maja	Conseil national de recherches du Canada
Vežina	Greg	Edgemark Capital Ltd.
Watson	Mathew	Carmanah Technologies
Wilkinson	Andrew	Province de la Colombie-Britannique
Wiebe	John	Fondation GLOBE du Canada

## MANITOBA

Cattani	Joe	Conseil national de recherches du Canada
Dewar	Don	Parkland BioFibre
Fisher	Michael	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Golding	Bob	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Hibbard	Tim	Policy, Planning and External Relations (région du Manitoba)
Innes	Ed	Hydro-Manitoba
King	Leslie	Université du Manitoba
Kula	Richard	Prairie Architects Inc.
Martin	Paul	PDK Projects, Inc.
McDonald	Rodney	Centre for Indigenous Environmental Resources
Ramsey	Doug	Manitoba Environmental Industries Association
Verspeek	Rick	Turtle Mountain Sustainable Ventures Inc
Yusishen	Tim	Solar Solutions Inc.
Zanetel	Paul	New Flyer Industries

## ONTARIO

Fraser	Andrew	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Parent	Gilbert	Ministère des Affaires étrangères
Richardson	Wayne	Directeur, bureau des opérations TEAM
Roberts	Robin	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Whittaker	Rick	Technologies du développement durable Canada

## QUÉBEC

Finkelstein	Abe	Environnement Canada
Kenny	Margaret	Environnement Canada

## SASKATCHEWAN

Ayres	Brian	O'Kane Consultants Inc.
Beckie	Mary	Craik Sustainable Living Project
Belliveau	Dennis	NRC – IRAP
Haas	Denise	Industry Development Executive Office
Judd-Henrey	Ian	Saskatchewan Research Council
Kelln	Ken	(Kelln Consulting Ltd.)
McKinlay	Ken	Saskatchewan Home Builders' Association
Reich	Laurel	CNRC - PARI / SEIMA
Shaw-Lennox	Lorna	Saskatchewan Environmental Industry and Managers Association
Voss	Ben	Clear-Green Environmental Inc.
Wiens	Ed	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada







Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est un ministère fédéral qui a pour mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de représenter les intérêts de cette région dans les politiques économiques nationales.

Pour obtenir plus de renseignements sur le rôle de DEO dans le soutien des technologies environnementales, explorez : [www.deo.gc.ca/innovation/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/innovation/default_f.asp)



***Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort***